



Conservatoire de Rennes

École des Arts de la scène
Danse, Musique, Théâtre

Site Hoche
26 rue Hoche

& Site Blosne

Place Jean Normand

cm-accueil@ville-rennes.fr
conservatoire-rennes.fr

2023 / 2024

Infos pratiques

Partenariats éducatifs

Hors cursus

Plaquette Scolarité

Théâtre

Danse

Musique

Conservatoire de Rennes

Présentation

Établissement d'enseignement artistique spécialisé et d'éducation artistique et culturelle, le Conservatoire propose des cursus en Musique, Danse et Théâtre, hors temps scolaire ou en horaires aménagés, et accueille chaque année 1 900 élèves.

Musiques anciennes, classiques, traditionnelles, actuelles amplifiées ou jazz... Près de quarante disciplines sont proposées en complémentarité sur les deux sites (Hoche et Blosne). Une offre de cours et ateliers est également accessible hors cursus. Accompagnés par une équipe enseignante qualifiée, les élèves bénéficient d'une formation qui intègre suivi personnel, pédagogie de groupe, participation à des pratiques collectives et expériences artistiques valorisantes.

Lieu d'apprentissage et de pratique artistique, le Conservatoire propose un enseignement – jusqu'à un niveau préprofessionnel – conjuguant plaisir et engagement. Sont favorisées la découverte de toutes les esthétiques et des autres disciplines, dans un esprit de dialogue des arts débouchant sur des réalisations artistiques dès les premiers pas, l'enjeu étant d'offrir des parcours riches et épanouissants.

Ce document vous présente les différents cursus, les disciplines regroupées en départements d'enseignement, l'offre de cours et ateliers accessibles hors cursus ainsi que les modalités d'inscription.

Des questions ? Nous vous invitons à consulter notre site internet ou à nous contacter directement.

Vous pouvez aussi nous suivre sur les réseaux sociaux pour rester informés de l'actualité du Conservatoire et par exemple, assister à des réalisations publiques programmées dans la saison culturelle.

Au plaisir de vous accueillir au sein de notre établissement,

Hélène Sanglier
Directrice du Conservatoire de Rennes

Créé en 1909, le Conservatoire de Rennes a évolué au fil du temps en adaptant ses méthodes pédagogiques et ses propositions artistiques afin de rendre accessible la pratique de la Musique, de la Danse et du Théâtre à un public le plus varié possible.

Depuis octobre 2021, le Conservatoire fonctionne sur deux sites : Hoche et Blosne. En plus de bénéficier d'un auditorium de 300 places, le nouveau bâtiment situé place Jean Normand offre des conditions d'apprentissage adaptées aux pratiques collectives et aux croisements des disciplines, cœur

Enseigner, éveiller, éduquer : une dynamique constante d'ouverture

Véritable école des arts de la scène, la mission historique du Conservatoire est l'enseignement artistique spécialisé. Quelle que soit la discipline, les apprentissages s'inscrivent dans une pédagogie de projet et se concrétisent dans des réalisations artistiques valorisantes programmées dans la saison culturelle.

Notre établissement poursuit également une mission d'éducation artistique et culturelle à destination du plus grand nombre. Ainsi, l'action des musiciens intervenants bénéficie chaque année à plus de 3 000 écoliers

La saison culturelle au cœur du projet pédagogique

La saison culturelle du Conservatoire participe pleinement à la formation et à la motivation des élèves.

Par la diversité des formats et des esthétiques de la centaine de spectacles proposés chaque année en entrée libre, elle contribue à faciliter l'accès au spectacle vivant. Les propositions

du projet pédagogique. Il a également permis de matérialiser l'engagement du CRR depuis 2009 dans ce quartier puisque 200 élèves de 3 écoles bénéficient du dispositif des Classes Orchestre.

Le Conservatoire crée ainsi un « pont » entre deux quartiers et favorise la circulation des élèves et du public entre les deux.

Le fonctionnement sur deux sites – distants de 20 minutes en métro (Sainte-Anne / Le Blosne) – privilégie l'unité de lieu pour les différents cursus tout en favorisant les temps de rencontres interdisciplinaires (temps de répétition ou de spectacle).

rennais. Les nombreux projets menés par les musiciens intervenants et les enseignants du Conservatoire avec des structures spécialisées (crèches, hôpitaux, établissements pour jeunes en situation de handicap, centres sociaux...) participent à la vitalité de la vie culturelle et sociale du territoire et facilitent l'accès à la culture pour ceux qui en sont éloignés.

Dans cet esprit, le Conservatoire propose des chorales d'enfants et de jeunes à un tarif attractif.

portées par les élèves et les enseignants sont le reflet des créations, des expérimentations et des rencontres entre les disciplines ou avec des partenaires.

Des passerelles avec l'enseignement supérieur

Le site Blosne accueille également les activités du partenaire privilégié du Conservatoire : le département musique du Pont Supérieur, pôle de formation supérieure pour les métiers de l'interprète et de l'enseignant Danse et Musique, Bretagne-Pays de Loire. Cette cohabitation permet des collaborations au bénéfice des élèves et étudiants des deux structures.

Plus largement, l'enseignement supérieur constituant un atout majeur de la Ville, le Conservatoire permet aussi aux étudiants de concilier en cursus ou hors cursus une pratique artistique avec des études supérieures. Ainsi, il existe

des cursus partagés avec d'autres établissements d'enseignement supérieur (Université Rennes 2, INSA, CFMI) et des aménagements d'horaires (se renseigner).

Afin d'orienter au mieux les élèves désirant poursuivre dans l'enseignement supérieur artistique, le CRR entend développer les propositions de rencontres et stages d'observation en lien avec des partenaires (établissements de formation, lieux de diffusion, professionnels des métiers artistiques...). La préfiguration de classes préparant à l'enseignement supérieur sera activée en 2023-2024.

Un centre de documentation ouvert au grand public

Par ailleurs, sur le site Hoche, le Conservatoire dispose d'un riche fonds documentaire (partitions, ouvrages, audio, vidéo) ouvert aux élèves, équipes pédagogiques, partenaires et lecteurs ayant une carte des bibliothèques de

la Ville de Rennes ou des Champs Libres. On y trouve des ouvrages pointus comme de tous niveaux mais également de nombreuses références « jeunesse ». N'hésitez pas à découvrir ce lieu « cosy ».

Une charte pédagogique pour partager les valeurs éducatives de l'établissement

En perpétuelle adaptation, le Conservatoire de Rennes est un acteur majeur en matière d'éducation, d'enseignement, de médiation et de diffusion artistique et culturelle. Il promeut, au travers de l'apprentissage et de la pratique artistique, l'épanouissement de l'individu au sein d'un projet collectif.

Cette ambition partagée par l'ensemble des équipes s'est matérialisée en 2021 par une charte pédagogique permettant de partager les valeurs éducatives qui fondent le projet et traversent les différents parcours présentés dans cette plaquelette Scolarité 2023 / 2024.

Charte pédagogique du Conservatoire de Rennes

S'inscrire au Conservatoire est une démarche de la part des élèves et des familles. Accueillir un élève au Conservatoire, c'est le guider dans sa démarche, l'accompagner dans l'élaboration de son projet. La présente charte a pour objet de permettre que l'engagement de chacun s'effectue dans le cadre de valeurs partagées.

L'équipe éducative est attachée à la notion de service public de l'enseignement artistique spécialisé. Elle déploie son action dans le but de contribuer au développement personnel de chacune et chacun, dans le respect de la diversité des personnes et de leurs droits culturels.

Elle entend développer un projet global à visées avant tout qualitatives. Elle est en recherche permanente d'équilibre et de cohérence, entre exigence artistique, et respect de l'intégrité de chaque élève, dans un état d'esprit conjuguant bienveillance et qualité de la relation pédagogique.

Pour les enseignants,

accompagner, instruire et former tous ceux qu'un désir de pratique artistique conduit vers le Conservatoire, quelles que soient leurs aptitudes, implique une attention permanente à la qualité de la relation pédagogique :

- × Une attitude adaptée aux différents âges et aux capacités de chacun, fondée sur l'encouragement et la bienveillance
- × La recherche de sens et de plaisir dans l'apprentissage, propice à stimuler la motivation
- × L'attention aux besoins et à l'évolution de chacun et l'adaptation de son enseignement en conséquence
- × Le respect de l'intégrité physique et psychologique des élèves.

Pour les élèves et leur famille,

s'inscrire au Conservatoire implique :

- × D'avoir conscience d'être inscrit dans un établissement public d'enseignement spécialisé, où enseignants, personnel administratif et technique, équipe de direction travaillent collectivement
- × De respecter les personnes, les locaux, le matériel
- × D'avoir pris connaissance des textes régulant le fonctionnement et les activités de l'établissement et d'y adhérer
- × De s'engager dans les démarches et les projets proposés par l'établissement et d'être acteur de son apprentissage
- × De garder présent à l'esprit qu'une

formation artistique nécessite un investissement et une exigence personnelle à toutes les étapes de son parcours.

Au-delà des spécificités de chaque discipline et des différents dispositifs proposés, le Conservatoire fonde sa démarche globale sur le développement de l'appétence à une curiosité culturelle. Il entend également participer à la formation de citoyens ouverts aux autres et aux expressions artistiques diverses, héritées du passé ou émergentes. Ainsi, l'équipe éducative favorise

la transversalité, la pédagogie de projet et la dimension collective des apprentissages. Cela permet à des individualités de s'épanouir en fonction de leurs aptitudes dans une dynamique collective.

Nous sommes particulièrement attentifs à la qualité du parcours de chaque élève tout au long de sa scolarité au CRR. Pour toute situation demandant une écoute particulière, il est possible de contacter l'équipe de direction de manière confidentielle en écrivant au secrétariat de direction.

Le Conservatoire pour tous

Afin de respecter l'égalité des chances et des droits, le Conservatoire de Rennes souhaite être inclusif et accueillir la différence. Il accompagne les élèves à besoins spécifiques ou en situation de handicap désireux d'accéder à un enseignement artistique. Un suivi individualisé pourra être proposé à l'issue d'un entretien préalable à l'inscription définitive.

À la rentrée 2023 / 2024, les parcours adaptés et personnalisés, en collectif ou en individuel, sont proposés selon les modalités suivantes :

- × Présentations artistiques en Danse, Théâtre et Musique : Parcours de 1 à 2 séances à destination des IME et autres groupes.
- × Pratique musicale adaptée : Parcours de 1 à 5 séances à destination des IME et autres groupes.
- × Ateliers Mixité : Ateliers de musique et de danse pour adolescents de 14 ans à 20 ans. Parcours de 5 séances.
- × Cours d'instruments adaptés : Classe Dolce piano et autres instruments en fonction des disponibilités.
- × Chant choral.

Responsable : Karine Mauvillain, référente des élèves à besoins spécifiques ou en situation de handicap (REBSH) et enseignante pianiste.

Cursus organisés en 3 cycles

Que ce soit en Musique, Danse ou Théâtre, les cursus suivent une progression en 3 cycles, ce qui permet d'évoluer à son rythme. En effet, la durée de chaque cycle dépend de la capacité de chaque élève à maîtriser les acquisitions définies. En fonction de la discipline, les conditions et âges d'admissions varient, de même que la durée des cycles ou la part de contrôle continu et évaluations de fin de cycle. Les spécificités de chaque discipline (objectifs, formats des cours, modalités d'évaluation, pratiques collectives accessibles, etc.) sont actualisées sur le site internet du Conservatoire (rubrique « Enseignements »). Chaque cycle est diplômant ce qui permet de valoriser un parcours dès le premier cycle.

Schéma général des cursus Musique – Danse – Théâtre



Les cursus en Musique (instrument et chant choral), accessibles dès 7 ans, peuvent être suivis :

- × majoritairement hors temps scolaire
- × dans le cadre de classes à horaires aménagés (en musique dès le primaire, en danse et théâtre dès le collège)

× ou en aménagements d'horaires « Arts Études » en Musique, Théâtre ou Danse (Lycée Bréquigny).

Les Classes orchestres (écoles Guillevic, Torgné et Volga) s'adressent aux enfants de ces écoles désireux de commencer

un apprentissage instrumental en temps scolaire basé sur la pratique d'ensemble.

Pour les parcours en horaires aménagés ou aménagements d'horaires, voir pages « Partenariats éducatifs » p. 50 et 51.



Instruments

Cursus instrumental

Le cursus des études instrumentales est constitué de trois disciplines : une dominante (instrument) et deux complémentaires obligatoires (Formation ou Culture musicale voir p. 14 et pratiques collectives voir p. 18).

Ces trois disciplines permettent un apprentissage musical harmonieux dans toutes ses dimensions pratiques et théoriques.

1. **Un cours d'instrument** (discipline dominante). En petit collectif et / ou individuel selon les instruments et les cycles. S'y ajoute pour les instruments monodiques, un travail avec pianiste accompagnateur.
2. **Un cours de Formation Musicale**, cours collectif qui développe les compétences musicales par la pratique, l'écoute et la lecture de la musique (englobe le solfège).
3. **Une pratique collective** Offre adaptée à la discipline instrumentale dominante : de la participation à une chorale, à un ensemble ou à un orchestre en passant par des ateliers ou des projets ponctuels.

La répartition des élèves dans les pratiques collectives est faite par l'équipe enseignante et la direction du Conservatoire en fonction notamment de l'âge, de l'instrument pratiqué, des projets de classes, des souhaits exprimés et des places disponibles.

À l'intérieur d'un cycle, et en fonction de l'instrument pratiqué, les élèves ont la possibilité (sur conseil des enseignants et dans la limite des places disponibles) de participer à des pratiques collectives permettant si possible une ouverture à d'autres esthétiques.

Cordes : Alto, Contrebasse, Violon, Violoncelle

Bois : Basson, Clarinette, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone

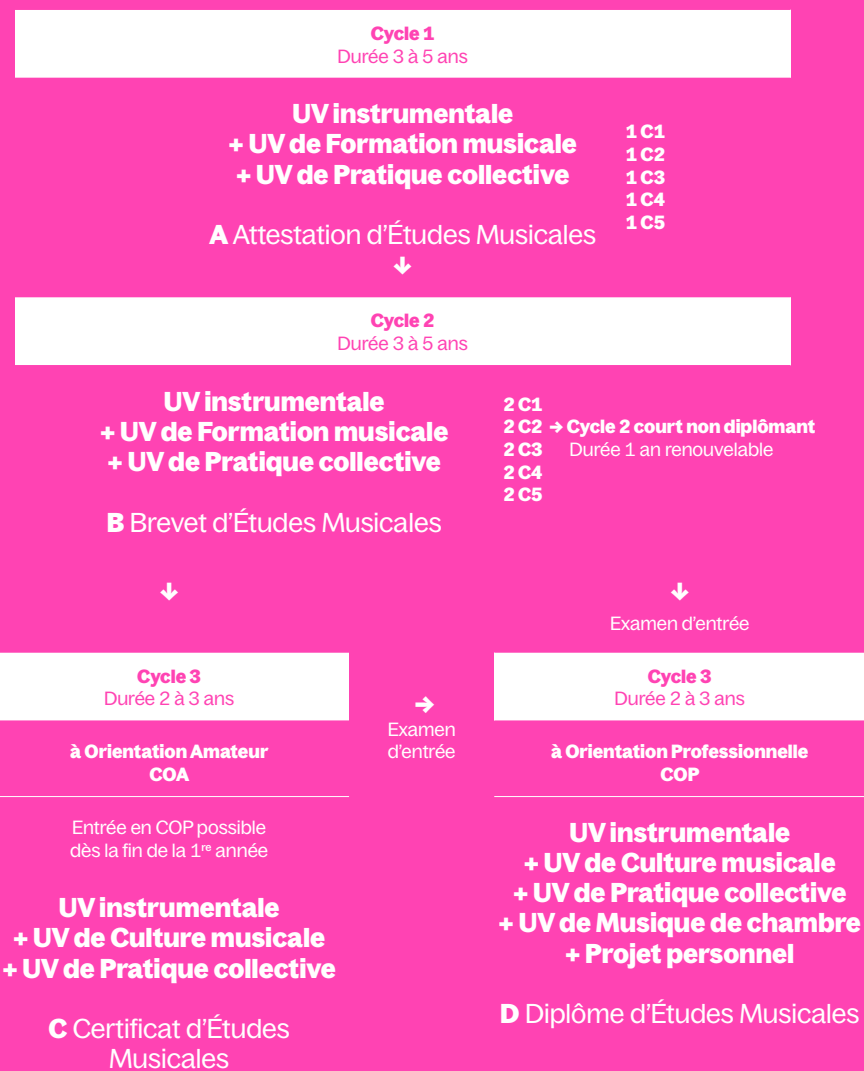
Cuivres : Cor, Trombone, Trompette / Cornet, Tuba / Saxhorn / Euphonium

Instruments polyphoniques :

Accordéon, Guitare, Harpe, Percussions, Piano, Orgue

Musique ancienne : Basson baroque, Clavecin, Hautbois baroque, Luth, Orgue, Théorbe, Traverso, Viole de gambe, Violon baroque

Tableau des UV validant la fin de chaque cycle



NB : Validation des UV sur examen sauf pour la pratique collective (contrôle continu / assiduité).
En fonction des places et du projet de l'élève, sur avis des enseignants et de la direction, il est possible de continuer un an après le CEM ou le DEM (post DEM, Soutien Instrumental ou participation à des ateliers).

Cycle 1
L'enfant intègre une classe instrumentale et démarre son apprentissage selon des modalités d'organisation qui peuvent différer d'un instrument à l'autre. La pédagogie de groupe, facteur de motivation, est favorisée.
<i>Accessible aux enfants à partir de 7 ans selon les disciplines : il n'y a pas de limite d'âge supérieure mais une priorité sera donnée aux enfants scolarisés en école primaire.</i>
Volume horaire hebdomadaire d'enseignement : de 1 h 45 à 3 heures selon la discipline et l'avancement dans le cycle.
Cours instrumental : de 30 minutes (en individuel) à 1 h 30 (en collectif) selon les disciplines. S'y ajoute, pour les instruments monodiques, un travail avec pianiste accompagnateur. Pratique collective (voir p. 18) : 1 h hebdomadaire ou plus ponctuellement en fonction des ateliers ou projets. Formation Musicale (voir p. 14) : 1 h 15 hebdomadaire sur toute la durée du cycle.
Dispositifs particuliers
Petits Cuivres

Offre accessible aux enfants âgés de 7 à 10 ans.

Après un premier temps de découverte et de test des différents instruments, chaque enfant entre dans l'apprentissage de l'un d'entre eux. Trois cours par semaine, 3 h en tout (sur deux jours). Il sera intégré dans un groupe de quinze élèves, encadrés par l'équipe d'enseignants. Le cours de Formation Musicale, conçu spécifiquement pour ce dispositif, met l'accent sur la pratique instrumentale en collectif.

Tout le cycle 1 se déroule en séance en groupe de taille variable suivant les cours (de 3 à 15).

Le + de cette proposition : une pratique d'orchestre dès la première année d'instrument.

Et après ?
Dans la continuité de ce dispositif, en deuxième cycle, le parcours concilie pédagogie de groupe et suivi individualisé. L'organisation est précisée par l'enseignant en début d'année de manière à déterminer l'emploi du temps propice à cette articulation.

Cycle 2
Le Cycle 2 de formation instrumentale vise le développement artistique et musical de l'élève par une bonne ouverture culturelle, l'appropriation d'un langage musical, l'acquisition des bases d'une pratique autonome et la consolidation de l'implication dans une pratique collective.
Volume horaire hebdomadaire d'enseignement : entre 3 h et 4 h selon la discipline et l'avancement dans le cycle.
Cours instrumental : 30 min hebdomadaires et 45 min l'année de passage de l'examen de fin de cycle. S'y ajoute, pour les instruments monodiques, un travail avec pianiste accompagnateur. Pratique collective (voir p. 18) : variable de 1 h à 1 h 30 selon la pratique collective, ou plus ponctuellement en fonction des ateliers ou projets. Pour les pianistes, un cours collectif de déchiffrage peut être ajouté dans le courant du cycle ; un cours d'initiation à l'accompagnement est proposé également, pouvant valider l'UV de pratique collective. Formation Musicale (voir p. 14) : 1 h 30 hebdomadaires sur toute la durée du cycle.
NOUVEAU
Cycle 2 court non diplômant
Ce dispositif s'adresse à des élèves investis qui souhaitent continuer une pratique de bon niveau mais dont le temps consacré à l'entraînement personnel purement instrumental est limité. Accessible dès la 2 ^e année de Cycle 2 sur proposition de l'équipe enseignante (instrument, FM, pianiste accompagnatrice et pratique collective) et renouvelable une fois.

Cycle 3
Le cycle 3 est un cycle d'orientation comprenant le Cycle d'Orientation Amateur (COA) et le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP). L'orientation n'est pas figée à l'entrée dans le Cycle 3 et l'on peut choisir de passer du COA au COP (sur concours d'entrée), dès la fin de la 1 ^{re} année de COA.
Cycle d'Orientation Amateur (COA)
Le COA vise l'acquisition de connaissances structurées permettant d'accéder pleinement à une pratique artistique de haut niveau en amateur.
Volume horaire hebdomadaire d'enseignement : entre 3 h et 5 h selon la discipline et l'avancement dans le cycle.
Cours instrumental : 45 min hebdomadaires. S'y ajoute un travail avec accompagnateur par session pour les instruments monodiques. Pratique collective (voir p. 18) : comme en Cycle 2, variable de 1 h à 1 h 30 selon la pratique collective, ou organisée plus ponctuellement en fonction des ateliers ou projets. Pour les pianistes, un cours d'initiation à l'accompagnement est proposé, pouvant valider l'UV de pratique collective. Culture musicale (voir p. 14) : - Formation Musicale : Jusqu'à l'obtention de l'UV fin Cycle 2 - Analyse, Initiation à l'écriture ou Histoire de la musique : 1 an.

Cycle d'Orientation Professionnelle (COP)
Le COP permet d'approfondir une motivation et des aptitudes en vue d'une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Il nécessite un engagement fort de la part de l'élève et une pratique soutenue dans une dominante. Les modules de pratique collective et de culture musicale ainsi que le projet personnel forment, avec la dominante, un ensemble cohérent et structuré. Le COP est accessible à n'importe quel moment du COA (dès la fin de la première année), sur examen d'entrée.
Durée : 2 à 3 ans
Cours instrumental : 1 h hebdomadaire. S'y ajoute un travail avec accompagnateur pour les instruments monodiques (10 h / an). Pratique collective (voir p. 18) : Elle est obligatoire durant tout le cycle, elle diffère suivant les disciplines et le cycle. Par exemple, l'orchestre symphonique fonctionne par sessions, les pianistes peuvent s'initier à l'accompagnement (1 an), la participation à des projets de la saison culturelle valide également cette UV. Culture musicale (voir p. 14) : - Formation Musicale sous forme de modules (1 à 2 ans) : - module « sens rythmique » : 1 h hebdomadaire - module « oreille mélodique » : 1 h hebdomadaire - module « oreille harmonique » : 1 h hebdomadaire - Analyse (2 ans) ou Écriture (2 ans) - Histoire de la musique (1 an) Musique de Chambre : Accessible en Cycle 3, s'ajoute en COP à la pratique collective et constitue une des 4 UV validant le DEM complet.

5. Projet personnel :
En fonction de la discipline et des souhaits de l'élève, le choix sera fait entre un travail écrit (mémoire, notes de programmes...) et un temps de diffusion et de médiation (par exemple un concert pour un public scolaire).

Après avoir suivi un enseignement en cursus il est possible de poursuivre un parcours hors cursus (places limitées) : sous la forme d'un Soutien Instrumental (SI) accessible à partir d'une fin de cycle 3. Ce soutien est possible une année maximum. La formation comprend :

- une pratique collective obligatoire et un soutien de formation instrumentale de 30 min hebdomadaires (ou un travail en atelier) ; s'y ajoute éventuellement pour les instruments monodiques, un travail avec accompagnateur par session.
- sous la forme d'une année post-DEM, après l'obtention de ce diplôme, pour des élèves en attente d'intégrer une structure d'enseignement supérieur.

Dans les deux cas, l'admission dans ces parcours se fait en fonction des places disponibles, les élèves en cursus restant prioritaires.

Préfiguration du CPES
En 2023 / 2024, les élèves en COP et post-DEM bénéficieront de propositions variées préfigurant un CPES (cycle préparant à l'enseignement supérieur) et leur permettant de préparer au mieux les concours d'entrée dans les différents pôles supérieurs. Il s'agira notamment de cours de commentaire d'écoute, de préparation à l'entretien d'entrée, de découverte des métiers de la musique (rencontres et immersions), etc.

Culture musicale

Formation musicale

La Formation Musicale permet de développer les compétences musicales théoriques et pratiques (rythme, mélodie, harmonie, phrasé...) en élargissant le répertoire tant par l'écoute que par le chant ou la pratique instrumentale quand c'est possible. Elle englobe notamment le solfège.

Elle fait partie intégrante du cursus d'enseignement musical pour obtenir le diplôme de chaque fin de cycle.

Elle reste obligatoire en

- × Cycle 3 Orientation Amateur (COA) jusqu'à l'obtention de l'UV FM fin Cycle 2
- × Cycle 3 Orientation Professionnelle (COP) jusqu'à l'obtention des modules « oreille mélodique », « oreille harmonique » et « sens rythmique »

La proposition de Formation Musicale au Conservatoire est adaptée en fonction des parcours des élèves. On peut débiter en premier cycle traditionnel ou en cours collégien, ou adulte (LEA).

Des cours de Formation Musicale Musiques Actuelles Amplifiées sont associées au cycle de formation MAA.

La Formation Musicale peut également être suivie en tant que discipline unique pour certains élèves et en fonction des places disponibles sur évaluation à l'entrée. Dans ce cas, aucun diplôme ne sera délivré, seule une attestation de niveau pourra être fournie sur demande.

Diplôme d'Études Musicales option « Formation Musicale »

Vous envisagez une formation supérieure, notamment la formation au DE ou vous souhaitez élargir votre bagage musical théorique et pratique pour enrichir la palette de vos possibilités ? Le DEM option « Formation Musicale » est pour vous !

Public concerné : Élèves de troisième cycle instrumental ou vocal, ayant validé au moins deux modules au CRR de Rennes ou deux années de Cycle 3 d'un autre conservatoire.

La classe de Formation Musicale de Cycle 3, postérieure aux trois modules (mélodie, rythme, harmonie) est le point d'aboutissement du cursus. Elle a pour objet d'explorer le répertoire moderne et contemporain, et envisage un travail approfondi d'oreille et de lecture, notamment de partitions d'orchestre et de chœur, afin d'affiner les réflexes des futurs musiciens.

La validation de l'UV Culture musicale du DEM instrumental et la validation de ce cours valide le DEM option « Formation Musicale » et permet d'enrichir les compétences des élèves se destinant à des études supérieures, ou curieux d'approfondir leur connaissance du langage musical.

Écriture

La classe d'Écriture propose un cursus diplômant, et deux ateliers non diplômants « initiation arrangement / orchestration » et « initiation à l'écriture ».

Public concerné : Accessible sans limite d'âge. Niveau de Formation Musicale de fin de Cycle 2 fortement conseillé.

Durée totale : 5 ans (Cycle 1 + 2 + 3)

Contenu : L'étude porte sur l'analyse et l'imitation de compositeurs majeurs. Il s'agira de comprendre les différentes structures musicales par l'oreille et non par un bréviaire de règles permettant d'écrire à son tour selon des styles ayant marqué l'histoire de la musique. Un examen avec mise en loge a lieu chaque année.

Cycle 1

Ces deux premières années du cursus d'Écriture permettent de valider une partie de l'UV Culture musicale du Diplôme d'Études Musicales (DEM) (évaluation écrite et orale).

Cycle 2

À l'issue de la 3^e année, il est possible d'obtenir le Brevet d'écriture.

Cycle 3 COA

À l'issue de la 4^e année, il est possible de préparer le Certificat d'Études Musicales (CEM) d'Écriture validé par les UV suivantes :

- Écriture 4^e année
- Formation Musicale de Cycle 2
- Histoire de la musique
- Analyse (cycle d'études sur 2 ans)

Cycle 3 COP

À l'issue de la 5^e année, il est possible de préparer le DEM d'Écriture validé par les UV suivantes :

- × Écriture 5^e année
- × Pratique instrumentale : CEM validé
- × Formation Musicale de Cycle 3
- × Histoire de la musique
- × Analyse (cycle d'études sur 2 ans)
- × Module arrangement / orchestration

Atelier initiation à l'écriture

Public concerné : Élèves ayant validé un Cycle 1 de Formation Musicale, élèves en COA

Durée : 1 an

Contenu : Il donne un aperçu varié de l'écriture et de la composition, dans le but de réaliser durant l'année

trois compositions (un contrepoint vocal, une harmonisation instrumentale et une musique illustrant un court-métrage). Il permet de valider une partie de l'unité de valeur (UV) de Culture musicale du Certificat d'Études Musicales (CEM) de chant et d'instrument.

Atelier « Arrangement / Orchestration »

Public concerné : Un niveau d'écriture est fortement conseillé (2 ans d'écriture dans une classe comparable à celle du Conservatoire de Rennes).

Durée : 2 ans

Contenu : Il comprend notamment un travail sur l'organologie et une initiation à l'orchestration axée principalement sur les compositeurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle.

Analyse

L'Analyse est une discipline complémentaire à la formation du musicien, dont l'objectif est de développer la compréhension des styles et des compositeurs, à travers leurs œuvres et leur langage (architecture, thématique, dramaturgie, orchestration...), en fonction de leur contexte socio-historique et organologique.

Public concerné : Les cours sont accessibles, sans limite d'âge, sans niveau minimum, et donc sans examen d'entrée. Il est toutefois vivement conseillé de maîtriser certains outils de lecture et de compréhension harmonique, tels qu'ils sont inscrits au programme des modules de Cycle 3 de Formation Musicale.

Durée : 2 ans, à raison de 2 h hebdomadaires (possible en 1 an et 4 h hebdomadaires)

Contenu : 2 modules sont organisés en fonction de périodes et de styles distincts :

- × Le 1^{er} pose les bases du vocabulaire et des méthodes de l'analyse musicale, en se focalisant plus particulièrement sur les musiques des XVII^e et XVIII^e siècles (« baroque » et « classicisme »)
- × Le 2^e est consacré à l'analyse d'œuvres plus complexes, de la génération « romantique » au premier XX^e siècle.

Il est conseillé de suivre les modules de façon chronologique. Il est possible toutefois de suivre les deux modules la même année. La première année d'Analyse permet de valider (assiduité et contrôle continu) une partie de l'UV de Culture musicale du Certificat d'Études Musicales (CEM). Les deux années d'Analyse permettent de valider une partie de l'UV Culture musicale du Diplôme d'Études Musicales (DEM) sur la base d'un contrôle continu écrit et oral, et d'une évaluation orale devant jury à l'issue des deux années.

Histoire de la musique

Ateliers pratiques d'histoire

Ce module propose d'aborder l'histoire de la musique et des autres arts par une initiation aux enjeux et méthodes de la démarche historiographique.

Cet atelier s'adresse à tous les élèves et étudiants intéressés par la recherche et une meilleure connaissance des contextes historiques vis-à-vis desquels les œuvres, les démarches et les pratiques musicales et artistiques d'hier à aujourd'hui s'expliquent et se singularisent.

Le détail du programme de chaque séquence (4 par an) sera communiqué en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante.

En fonction des années, des possibilités et du programme, l'un des objectifs de l'atelier peut être de monter une exposition ou conférence (initiation à la médiation artistique).

Public concerné : Les cours sont accessibles sans limite d'âge, sans niveau minimum, et donc sans examen d'entrée.

Durée des ateliers d'histoire : Séquences (qui peuvent être suivies indépendamment) de 6 à 7 semaines consécutives, à raison de 1 h 30 de cours hebdomadaires. Le module d'histoire de la musique permet de valider, sur la base d'une participation assidue aux cours et aux éventuels travaux associés, une partie de l'UV Culture musicale du Diplôme d'Études Musicales (DEM).

Formation Musicale lycéens adultes étudiants

Public concerné : La Formation Musicale peut être suivie en tant que discipline unique pour certains élèves (étudiants en musicologie ou dans le cadre d'un projet professionnel ou amateurs).

Intitulé LEA (Lycéen-Étudiant-Adulte), ce parcours accéléré se réalise en deux années d'étude (LEA1 et LEA2). Il débouche sur une évaluation finale validant un niveau de Cycle 1 de Formation Musicale et permettant la poursuite en Cycle 2 des études de Formation Musicale dans l'établissement.

Responsable : Alexandre Rubin

Pratiques collectives

Le Conservatoire propose différentes pratiques collectives adaptées au niveau et à l'instrument de l'élève. Certaines se déroulent de façon hebdomadaire, d'autres s'organisent selon un calendrier spécifique. Sont proposés : des ensembles dirigés (orchestres, harmonies, chorales, ensembles de classes), des ateliers permettant une ouverture à d'autres esthétiques ou l'acquisition d'une compétence supplémentaire, ou des ensembles au projet. Elles font partie intégrante du cursus et sont prises en compte dans le cadre des passages de cycle.

Jouer dans un ensemble, un orchestre, chanter dans un chœur ou jouer en petit groupe, accompagner d'autres instrumentistes ou chanteurs, participer à un projet, découvrir des pratiques d'ouverture dans un atelier, sont autant d'occasions gratifiantes de faire de la musique. C'est une façon de valoriser le travail individuel, de trouver du plaisir dans un apprentissage exigeant, d'entretenir la motivation, et de faire l'expérience de la scène.

Au-delà de ces bénéfices, les objectifs pédagogiques sont de trois ordres :

- × **Savoirs** : en abordant des répertoires et des esthétiques variés.
- × **Savoir-faire** spécifiques : justesse collective, cohésion dans l'expression, etc.
- × **Savoir-être** : expérience de la vie en groupe (écoute mutuelle, concentration, respect, ponctualité, etc.).

C'est dans ce cadre collectif que la plupart de ceux qui auront suivi une formation au Conservatoire poursuivront leur pratique, que ce soit en tant qu'amateur ou professionnel.

C'est pourquoi l'ensemble de l'équipe pédagogique du Conservatoire de Rennes y porte une attention particulière et veille, conformément aux orientations du schéma d'orientation pédagogique élaboré par les services du ministère de la Culture, à les placer au centre des apprentissages.

Musique de chambre

Public concerné : Élèves en Cycle 3 d'Orientation Professionnelle.

Durée : 2 ans. UV permettant l'obtention du DEM (avec l'UV instrumentale, la culture musicale et la pratique collective).

Cette pratique requiert de chaque instrumentiste des qualités de soliste tout en cherchant une expression musicale commune basée sur une compréhension de l'œuvre et l'écoute mutuelle. Les ensembles abordent le répertoire écrit spécifiquement pour ces formations, allant de la période classique à contemporaine.

Les élèves ont la possibilité de se produire sur scène dans le cadre de la saison culturelle du CRR mais également dans des festivals partenaires de la classe de Musique de chambre (Festival Polignac, les Salons du Parlement...).

Voix

Le Conservatoire de Rennes développe des enseignements dans le domaine des pratiques vocales au travers de trois grandes offres : les chœurs, le chant lyrique, la direction de chœur.

Chant choral

Chœurs d'enfants (à partir de 7 ans *) et chœur de jeunes

Grâce à une approche scénique et corporelle du chant, le cursus chant choral hors temps scolaire permet d'apprendre à chanter des répertoires variés et de participer à des projets réguliers. Les différents chœurs offrent un cadre adapté à chaque âge où chacun pourra s'épanouir à travers la pratique vocale collective.

Ce cursus concerne les enfants et adolescents inscrits dans les chœurs d'enfants ou dans le chœur de jeunes, chœur constituant la discipline principale, elle-même couplée à de la Formation Musicale. Par le travail de répertoires variés, ces ensembles permettent un apprentissage progressif de la pratique vocale collective, monodique puis polyphonique.

Le chœur 9 / 11 ans et le chœur de jeunes bénéficient de 45 minutes de chœur « spécialisé » dans le prolongement du « grand chœur » permettant d'approfondir et élargir la palette des répertoires.

De plus, les élèves du chœur 9 / 11 bénéficient de cours de théâtre, inclus dans leur cursus. Ils développent ainsi leur rapport à la scène, à la voix parlée, au groupe et peuvent réexploiter dans le chœur ces différents apprentissages.

Chœur 7 / 9 (CE1-CM1) :

1 h de chœur / 1 h 15 de FM

Chœur 9 / 11 (CM1-6*) :

1 h + 45 min de chœur / 1 h 15 de FM

Chœur de jeunes (5* et plus) : 1 h + 45 min de chœur / 1 h 15 de FM

Un cursus en temps scolaire est également accessible dès l'école primaire puis en partenariat avec la Maîtrise de Bretagne au collège (cf. Partenariats éducatifs p. 50).

Institution rennaise depuis plus de 30 ans, la Maîtrise de Bretagne fait partie du Conservatoire par son volet pédagogique (école maîtrisienne). L'activité artistique de diffusion est prise en charge par l'association de la Maîtrise de Bretagne.

* âge au 31 décembre de l'année en cours

Chœur «Prolatio»

Le chœur de chambre Prolatio est constitué des élèves des classes de Chant lyrique et de Direction de chœur ainsi que de quelques chanteurs extérieurs. Il est reconnu pour la qualité et la richesse de la diversité de ses projets. De partenariats avec l'Opéra en passant par des projets avec l'Orchestre National de Bretagne, il se présente régulièrement sur les grandes scènes de la métropole. Il sait aussi mettre en œuvre des projets plus intimistes ou des échanges avec d'autres ensembles vocaux. Il porte la pratique vocale collective grâce à une participation active à la saison culturelle du Conservatoire.

Période d'admission: Courant septembre

Le contenu des répétitions varie selon les projets. Grâce à des temps de répétition hebdomadaire conséquents, un travail de fond est engagé (petits groupes, un par voix, pupitres, tutti, installation de fondamentaux techniques, apports musicologiques...) pour une bonne adéquation entre les besoins des élèves et la nature des projets.

Chœur féminin de la Maîtrise de Bretagne

Public concerné: Lycéennes et étudiantes ayant suivi un parcours maîtrisien au collège (celui de la Maîtrise de Bretagne ou un autre) ou ayant reçu une formation musicale permettant d'être autonome vocalement et musicalement (Classe à Horaires Aménagés instrumentale, cursus traditionnel vocal et / ou instrumental...). Les maîtrisiennes en 3^e rejoignent également ce chœur. Ce chœur à voix égales aborde un large répertoire (classique, jazz, moderne...) et s'associe régulièrement au chœur d'hommes pour travailler à voix mixtes. La mise en situation en

public régulière est au cœur du projet, pour des prestations a capella ou accompagnées. Les partenariats avec des artistes professionnels, ensembles vocaux ou orchestres sont recherchés, que ce soit pour les concerts ou en enregistrement.

Répétitions: Le jeudi soir de 18 h 30 à 20 h 30

Recrutement: Sur audition en septembre pour les lycéennes n'ayant pas suivi le cursus au collège.

Responsable: Maud Hamon-Loisance

Le Chœur d'hommes de la Maîtrise de Bretagne

Public concerné: Collégiens de la Maîtrise de Bretagne ayant mué, lycéens, étudiants et adultes (anciens maîtrisiens ou ayant une expérience vocale et musicale significative).

Il a pour vocation de promouvoir le répertoire composé pour cet effectif et de s'associer aux collégiens et au chœur féminin de la Maîtrise pour des projets à voix mixtes. Il est constitué de lycéens, étudiants et adultes ayant un niveau vocal et musical suffisant pour être autonome dans le travail. Ce chœur aborde un large répertoire (Renaissance, classique, moderne, jazz...) et se produit régulièrement en public pour des prestations a capella ou accompagnées.

Répétitions: Le jeudi soir de 18 h 30 à 20 h 30

Recrutement: Sur audition en septembre

Responsable: Maud Hamon-Loisance

Chant lyrique

Les objectifs généraux, les modalités d'évaluation et d'obtention des diplômes du cursus des classes de Chant lyrique sont similaires, cycle après cycle, à ceux des cursus instrumentaux. En revanche, l'âge du début des études et les vitesses d'apprentissage diffèrent.

Limites d'âge indicatives pour les débutants: De 15 à 22 ans pour les filles et de 16 à 23 ans pour les garçons (âge au 31 décembre de l'année scolaire en cours).

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Durée: 2 à 3 ans Pratique vocale: 30 min hebdomadaires (une semaine sur deux avec pianiste accompagnateur) + cours avec pianiste accompagnateur seul une semaine sur deux. Formation Musicale: 1 h 15 à 1 h 30 hebdomadaires Pratique collective: Elle est obligatoire durant toute la durée du cursus (Cycles 1, 2, 3 COA / COP). L'orientation de l'élève est faite par l'équipe enseignante et la direction du Conservatoire: × Chœur mixte «Prolatio» × Musique de chambre vocale: répertoires de musique ancienne et musique classique à contemporaine × Déchiffrage chanteurs L'évaluation continue et la réussite aux examens de fin de cycle permettent le passage en Cycle 2.	Durée: 2 à 3 ans Pratique vocale: × 1^{re} année: 30 min hebdomadaires (une semaine sur deux avec pianiste accompagnateur) + cours avec pianiste accompagnateur seul une semaine sur deux. × 2^e année: 45 min hebdomadaires (une semaine sur deux avec pianiste accompagnateur) + cours avec pianiste accompagnateur seul une semaine sur deux (30 min). Formation musicale: 4 ans, 1 h 30 hebdomadaires Pratique collective: voir Cycle 1. Le Brevet est délivré au terme du Cycle 2 lorsque l'élève a validé les trois unités de valeur (UV) suivantes: pratique vocale, Formation Musicale, pratique collective.	Le Cycle 3 est un cycle d'orientation comprenant le Cycle d'Orientation Amateur (COA) et le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP). L'orientation n'est pas figée à l'entrée dans le cycle 3 et l'on peut choisir de passer du COA au COP (sur concours d'entrée), dès la fin de la 1^{re} année de la COA. Cycle d'Orientation Amateur (COA) Durée: 1 à 3 ans Pratique vocale: 45 min hebdomadaires (une semaine sur deux avec pianiste accompagnateur) + cours avec pianiste accompagnateur seul une semaine sur deux (30 minutes). Culture musicale: × Formation Musicale: L'UV de Cycle 2 permet de valider l'UV de Culture musicale × Analyse, Initiation à l'écriture ou Histoire de la musique (1 an) Pratique collective: Voir Cycle 1. Le Certificat d'Études Musicales (CEM) est délivré au terme du COA lorsque l'élève a validé les trois unités de valeur (UV) suivantes: pratique vocale, culture musicale, pratique collective. Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) Durée: 2 à 3 ans Pratique vocale: 1 h hebdomadaire (une semaine sur deux avec pianiste accompagnateur) + cours avec pianiste accompagnateur seul une semaine sur deux (45 min)

Jazz

Pour une pratique en atelier (voir Cours hors cursus p. 44) et pour les débuts de l'apprentissage, le Conservatoire et la MJC Bréquigny s'associent comme pôle d'enseignement du jazz à Rennes. À partir du Cycle 2, le cursus se déroule au Conservatoire.

Le Cycle d'Orientation Professionnelle est quant à lui construit en partenariat avec les Conservatoires du réseau Bretagne, notamment ceux de Brest et de Saint-Brieuc.

Des master-class et workshops sont par ailleurs proposés tout au long du cursus à l'ensemble des élèves, quel que soit leur niveau.

Année préparatoire « Orientation Conservatoire » à la MJC Bréquigny

Cette formation permet à des jeunes ayant déjà une pratique personnelle du jazz d'envisager un renforcement de celle-ci au travers d'un travail collectif et individuel, pratique et théorique, sur les fondamentaux du jazz.

Durée: 1 an

Instruments: Piano, guitare, basse (ou contrebasse), batterie, instruments à vent

Recrutement: Sur audition en début d'année scolaire

À l'issue de cette année d'orientation, les plus motivés peuvent poursuivre, sur audition en juin, en Cycle 2 au Conservatoire.

Cycle 2 et Cycle 3

Durée: 2 à 3 ans pour chaque cycle

Recrutement: Sur audition

Le Cycle 2 permet un approfondissement des fondamentaux du jeu individuel et collectif, des connaissances théoriques ainsi que de la culture du jazz.

L'enseignement est composé de cours et ateliers hebdomadaires, collectifs et individuels. Le répertoire abordé est essentiellement basé sur les standards, blues ou thèmes modaux simples. Ce cycle peut se conclure par l'obtention du BEM (Brevet d'études musicales) nécessitant l'acquisition de l'UV dominante (pratique instrumentale) et une partie des UV théoriques.

En Cycle 3 à Orientation Amateur (COA), le répertoire abordé se diversifie et se complexifie peu à peu. Une lecture plus personnelle des standards sera recherchée à travers l'arrangement collectif. Les élèves seront amenés à développer leur autonomie dans la conduite de projets personnels favorisant les démarches de création, d'invention. Le principal objectif étant de s'inscrire par la suite dans une pratique amateur de haut niveau.

Ce cycle se conclut par l'obtention du CEM (Certificat d'études musicales) nécessitant l'acquisition de l'UV dominante ainsi que toutes les UV théoriques (excepté arrangement).

Cycle d'Orientation Professionnelle (COP)

Il prépare au Diplôme d'Études Musicales (DEM). Outre l'approfondissement des notions développées en Cycle 3 (travail sur un répertoire plus exigeant, souvent contemporain, dans des esthétiques variées), ce cycle comporte la mise en œuvre d'un projet professionnel présenté dans le cadre de l'épreuve pratique du DEM. L'enseignement est dispensé sous forme de cours individuels et de pratiques collectives. Il comprend également un enseignement théorique: analyse harmonique, commentaire d'écoute, arrangement, relevé / transcription.

Durée: 2 à 3 ans (2 ans minimum)

Recrutement: Sur audition en septembre

Ce cycle propose également:

- × Des sessions de pratique collective inter-conservatoires (réseau Jazz breton)
- × Des master-class, workshops et résidences: des musiciens faisant référence sur la scène du jazz viennent faire partager leur expérience musicale, développent leurs propres concepts et finalisent un travail collectif qu'ils auront initié.

Le DEM est validé par l'obtention de l'unité de valeur (UV) correspondant à l'épreuve pratique (dont le projet professionnel) et des différentes UV théoriques.

Musiques Actuelles Amplifiées

Le Conservatoire a construit son offre dans le domaine des musiques actuelles amplifiées en lien et complémentarité avec les acteurs du territoire rennais. Un partenariat existe notamment avec l'Antipode et l'Ubu qui permet des actions pédagogiques et de diffusion communes.

Cycle 2 (dans le cadre des « Arts études »)

Cycle ouvert aux élèves inscrits en section « Arts études » du lycée Bréquigny (cf. Partenariats éducatifs p. 51). L'enseignement est composé de cours et d'ateliers en pratique collective et individuelle, suivis au Conservatoire.

Durée: 3 ans

Le Brevet est délivré au terme du Cycle 2 lorsque l'élève a validé les trois unités de valeur (UV) suivantes: pratique instrumentale, Formation Musicale, pratique collective. Selon l'UV, l'évaluation se fait sous la forme d'un contrôle continu et / ou d'un examen terminal.

Cycle 3 Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)

Cycle préparant à l'entrée en enseignement supérieur

Durée: 2 ans

Recrutement: Sur audition en juin

Limite d'âge: 25 ans, post-bac

Enseignements:

La formation comprend des cours et ateliers instrumentaux et nouvelles technologies, collectifs et individuels, de la Formation Musicale spécialisée et des master-class ponctuelles avec des artistes et enseignants invités en lien avec l'Antipode, La Route du Rock et Bars en Trans. L'admission dans ce cycle permet d'accéder au statut d'étudiant.

Le Diplôme d'Études Musicales (DEM) peut être délivré durant le parcours en CPES lorsque l'élève a validé les unités de valeur (UV) suivantes:

- × UV « instrumentale » (en groupe), en validation terminale (mini-concert de 20 min / répertoire des musiques actuelles amplifiées)
- × UV « pratiques collectives transversales » en validation continue (présentation du projet personnel / mémoire)
- × UV « culture musicale » en évaluation terminale et continue: Formation Musicale spécifique, harmonie, initiation aux techniques du son, commentaire d'écoute.

Musiques traditionnelles

Aires culturelles bretonne et celtique

La musique traditionnelle en Bretagne comme ailleurs se décompose, se recompose perpétuellement. Cette musique, liée autrefois à des fonctions sociétales précises, cohabite aujourd'hui avec de nouvelles pratiques esthétiques et de nouveaux instruments présents dans le milieu urbain sur les scènes de musiques dites « actuelles ».

Le département de Musiques traditionnelles propose aux élèves de mener un travail sur les sources de ces pratiques musicales. Ce travail, basé sur l'oralité, permet à chacun d'enrichir sa culture et son parcours personnel, par l'imprégnation des thèmes étudiés, et aide ces musiciens à devenir des acteurs de ce véritable phénomène de société qu'est le mouvement des musiques traditionnelles de Bretagne.

Cursus

La durée de chaque cycle est la même que celle du cursus instrumental (voir p. 10).

Cycle 1

Public concerné : Ce cursus est accessible dès 7 ans, sans limite d'âge, en fonction des places disponibles.

Enseignements :

Des cours de formation instrumentale (bombarde, binioù, clarinette, harpe, violon) pouvant être complétés par des ateliers de pratiques collectives. Les répertoires abordés sont principalement bretons et irlandais.

Cycle 2 et Cycle 3 à Orientation Amateur (COA)

Public concerné : Ouvert aux musiciens ayant validé le cycle précédent et aux personnes extérieures sur audition à chaque rentrée scolaire.

Enseignements : La formation des Cycle 2 et Cycle 3 (COA) comprend, à des niveaux différents, des cours et ateliers instrumentaux, individuels et collectifs (musique bretonne, irlandaise, atelier chant...) et des cours de culture musicale (initiation à l'organologie, collecte, écoute, analyse, etc.).

Cycle 3

Cycle d'Orientation Professionnelle (COP)

Le Diplôme d'Études Musicales (DEM) est délivré au terme du COP et comprend des épreuves écrites de culture musicale et de pratique instrumentale, individuelle et collective ainsi qu'un projet personnel.

Il valide des compétences et des expériences musicales permettant la poursuite d'une formation supérieure

Recrutement : Sur audition à chaque rentrée scolaire

Enseignements : La formation comprend des cours et ateliers instrumentaux et vocaux, des master-class avec des artistes et pédagogues invités, des cours de culture musicale (organologie, collecte, commentaire d'écoute, analyse, etc.) et un travail de recherche.

Soutien instrumental

Cette offre est un soutien instrumental aux pratiques amateurs (bombarde, binioù, clarinette, harpe, violon), sous la forme de cours hebdomadaires permettant un travail musical autour de répertoires et techniques de jeu et une appropriation de références culturelles. Accessible sur audition en septembre, en fonction des places disponibles.

Musique ancienne

Instruments : Basson baroque, Clavecin, Hautbois baroque, Luth, Orgue, Théorbe, Traverso, Virole de gambe, Violon baroque.

Le département de Musique ancienne permet un apprentissage musical sur des instruments principalement utilisés pendant la Renaissance et l'époque baroque (XVI^e – XVIII^e siècles) et redécouverts au cours du XX^e siècle.

De nombreuses familles d'instruments y sont représentées (vents, bois, cordes frottées, cordes pincées, claviers et chant).

Le répertoire spécifique à la Musique ancienne a la particularité de favoriser un apprentissage musical qui concilie le travail individuel et en petit groupe, la notation musicale et la transmission orale. L'approche de ces répertoires, fondée sur des sources historiques, inclut paradoxalement une part importante d'invention et de liberté, notamment dans la pratique de l'improvisation.

Les enseignants du département de Musique ancienne ajustent leur pédagogie au profil et au projet de chaque élève, que ce soit pour un cursus complet à partir de 7 ans, d'un perfectionnement, d'une ouverture à la Musique ancienne faisant suite à un parcours sur instrument « moderne » ou d'une découverte tardive.

Le cursus instrumental se décline de la même manière que pour les autres départements du Conservatoire de Rennes (voir p. 10).

Accompagnement

Une facette des pratiques collectives

La formation à l'accompagnement contribue à la diversité des pratiques collectives au sein du CRR. Elle offre une formation plus complète aux pianistes et instruments polyphoniques, qu'ils soient amateurs «éclairés» ou futurs professionnels en FM, piano, orgue, clavecin, chant, direction de chœur...

Elle peut constituer une discipline dominante pour de futurs accompagnateurs professionnels. Elle est parfois sollicitée en tant que «formation continue» pour des enseignants accompagnateurs déjà en poste.

Le cursus délivrant le DEM est le résultat d'une réflexion commune aux réseaux Bretagne et Pays de Loire.

En plus de la dominante habituellement proposée pour le DEM Accompagnement Musique (instrument et chant), le Conservatoire de Rennes propose un cursus spécifique DEM à dominante chorégraphique; il est l'un des rares établissements en France à le proposer.

En tant que complément de formation (amateur ou d'une autre dominante professionnelle), elle développe l'autonomie de l'élève en lui apportant des connaissances en lecture rapide d'un texte musical, une capacité de synthèse. Elle contribue à la découverte et à l'élargissement du répertoire (instrumental, vocal, lyrique, symphonique, chorégraphique...), des styles (Renaissance à contemporain, répertoire de chansons...).

Dans le domaine de l'accompagnement chorégraphique, elle porte l'étudiant vers la pratique de l'improvisation.

En encourageant la pratique collective, cette classe favorise le travail sur l'écoute, l'adaptation, la souplesse, l'échange humain.

Initiation

À l'intérieur du cursus de piano, une ouverture à la pratique collective

Le département Accompagnement du Conservatoire propose une initiation à l'accompagnement pour les élèves pianistes à plusieurs étapes de leur cursus de piano :

- × Cycle 2 et COA : UV au choix pouvant valider une pratique collective
- × COP : UV obligatoire pour obtenir le DEM de piano

Durée : 1 an à raison de 30 min à 1 h de cours hebdomadaire (individuel ou en petit collectif)

Cursus diplômant

À dominante accompagnement musique ou dominante accompagnement chorégraphique

Le cursus est accessible, sur audition en début d'année scolaire, aux musiciens justifiant d'un niveau de Cycle 3 en Formation Musicale et piano, clavecin ou orgue. Pour tous les cycles, dans le cadre d'un «contrat d'apprentissage» ou d'un projet de l'action culturelle, les élèves sont amenés à travailler avec d'autres classes d'instruments ou de chant ou les chœurs du Conservatoire. Ceci nécessite environ 1 h de présence par semaine en plus du cours principal décrit ci-après.

Cycle 1

Durée : 1 à 3 ans, à raison de 45 min à 2 h de cours hebdomadaires (individuels et en petit collectif)

Cycle 2

Durée : 1 à 3 ans, à raison de 45 min à 2 h de cours hebdomadaires (individuels et en petit collectif). Il comprend également un module facultatif d'accompagnement danse.

Cycle 3

Cycle d'Orientation Amateur (COA)

Durée : 1 à 3 ans, à raison de 1 h à 2 h 30 de cours hebdomadaires (individuels et en petit collectif), permettant l'obtention du Certificat d'Études Musicales (CEM).

Il comprend un module complémentaire au choix entre accompagnement danse, basse continue et accompagnement chanson.

Cycle d'Orientation Professionnelle (COP)

Accompagnement Musique

Durée : 2 à 3 ans, à raison de 2 h à 3 h de cours hebdomadaires (individuels et en petit collectif), permettant l'obtention du Diplôme d'Études Musicales (DEM).

Il comprend quatre modules complémentaires obligatoires (accompagnement danse, basse continue, initiation à la pédagogie instrumentale et direction de chant) et un module complémentaire facultatif d'accompagnement chanson.

NOUVEAU

Cycle d'Orientation Professionnelle (COP)

Accompagnement Danse

Peut être intégré directement après audition spécifique et examen des études antérieures.

Durée : 2 à 3 ans, à raison de 2 h 30 de cours hebdomadaires (individuel ou en petit groupe), permettant l'obtention du Diplôme d'Études Musicales (DEM).

Basé sur l'improvisation et la lecture du mouvement, il comprend des interventions pendant les cours de Danse, une UV de culture chorégraphique et un cours complémentaire de Danse ou d'Accompagnement Musique.



Danse

Deux disciplines chorégraphiques sont proposées : la danse classique et la danse contemporaine.

La formation du danseur est globale et mène de front apprentissage technique, ateliers d'improvisation et de composition chorégraphique, initiation à la notation du mouvement, étude des liens musique-danse, formation musicale et culture chorégraphique générale.

L'enseignement conjugue la transmission d'une histoire et d'un patrimoine avec la vitalité et le renouvellement de courants émergents.

La pratique scénique est développée de manière progressive au fur et à mesure du cursus de l'élève par le biais de présentations de travaux, spectacles et échanges chorégraphiques, organisés pour certains en partenariat avec les structures culturelles de la Ville de Rennes (CCNRB, Le Triangle, Opéra...).

Le Conservatoire est inscrit dans un réseau de collaboration entre établissements d'enseignement public de la danse, tant au niveau départemental qu'au niveau régional. Ce travail en réseau se traduit par l'organisation de stages ou de projets communs ponctuels.

La découverte d'autres champs chorégraphiques est régulièrement proposée durant le cursus de l'élève par le biais d'interventions de danseurs / chorégraphes invités.

Les cours sont collectifs et mettent donc en avant la notion de « groupe », inhérente à la pratique de la danse, où une certaine homogénéité doit nécessairement exister pour que chaque individu puisse y trouver sa place. La présence à l'ensemble des cours proposés pour un niveau donné est donc obligatoire.

Pour permettre une évolution sensible et stimulante de l'élève, l'apprentissage est basé sur une pratique régulière et intensive (2 à 4 cours hebdomadaires au minimum).

Éveil / initiation

Les enfants âgés de 4 à 7 ans ont la possibilité de débiter leur formation en danse dans différentes structures associatives rennaises. Parmi celles-ci, l'association Mouvements (02 99 59 58 05) ou le Triangle-Cité de la danse (02 99 22 27 27).

Année passerelle en Danse classique

Ce parcours non-diplômant en danse classique dure un an, renouvelable 1 fois, à raison de 2 cours hebdomadaires d'1 h 30. Il s'adresse à des jeunes de 11 à 13 ans issus du milieu associatif, motivés qui souhaitent consolider les fondamentaux de la discipline, avec une approche de la

pratique scénique, en vue d'une candidature en Cycle 2 du cursus chorégraphique.

Prérequis : Au moins un an de pratique de la danse classique.

Cursus des études chorégraphiques

L'enseignement est construit par phases graduées regroupées en cycles. Ces phases sont couplées pour former des groupes d'élèves, modulés à chaque rentrée scolaire en fonction des effectifs et des profils individuels. Une fois défini, le groupe est suivi par 1 ou 2 enseignants en danse, en étroite collaboration avec les musiciens accompagnateurs.

Chaque cycle a pour objectif l'acquisition de compétences précises qui sont évaluées tout au long du parcours. L'évaluation, réalisée par l'équipe pédagogique, est continue à l'intérieur du cycle. Le passage d'un cycle à l'autre se fait sur la base du contrôle continu et d'un examen public devant un jury extérieur.



NB: Les volumes horaires indiqués sont les objectifs de l'établissement.

Ils peuvent toutefois légèrement varier d'une année sur l'autre en fonction des contraintes (effectifs des groupes et disponibilité des locaux).

Limites d'âge indicatives (âge au 31 décembre de l'année scolaire en cours):

Cycle 1: minimum 8 ans

Cycle 2: à partir de 11 ans

Cycle 3: à partir de 14 ans

Cycle 3 Orientation Professionnelle: maximum 25 ans

* Obtention possible de l'UV technique du Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC)

** Obtention possible du Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC)

Cycle 1

Accessible aux élèves scolarisés en primaire, dans la limite des places disponibles.

Durée: 3 à 5 ans

Organisation pédagogique: Les élèves sont répartis en 3 groupes (A, B, C) correspondant à des étapes dans l'apprentissage des compétences.

Le suivi conjoint des deux disciplines chorégraphiques (classique et contemporain) est obligatoire pour les groupes A (découverte) et B (approfondissement). Au moment d'accéder au groupe C (maîtrise), une orientation peut être envisagée en concertation entre l'équipe pédagogique, l'élève et ses parents, selon les trois possibilités suivantes:

- × Poursuite d'une seule des deux disciplines en cursus diplômant: 2 cours hebdomadaires
- × Poursuite des deux disciplines, l'une en tant que dominante en cursus diplômant (avec passage de l'examen de fin de cycle devant un jury extérieur), l'autre en tant que pratique complémentaire non-diplômante (avec validation du parcours devant jury interne): 4 cours hebdomadaires
- × Poursuite des deux disciplines en cursus diplômant: 4 cours hebdomadaires.

Volume horaire hebdomadaire: cf. tableau p. 35

Cycle 2

Durée: 3 à 5 ans

Organisation pédagogique: Les élèves sont répartis en 3 groupes de niveaux mixtes. À l'entrée en Cycle 2, l'orientation est confirmée ou modifiée, relevant à ce niveau d'un choix de l'élève entre 3 possibilités:

- × Choix d'une dominante exclusive en cursus diplômant (spécialisation dans l'une des deux disciplines proposées): 2 cours hebdomadaires + 1 cours hebdomadaire de pointes en danse classique
- × Choix d'une dominante en cursus diplômant et poursuite de la seconde discipline en pratique complémentaire non diplômante: 3 ou 4 cours hebdomadaires selon la dominante

× Poursuite des deux disciplines en cursus diplômant: 5 cours hebdomadaires.

À partir du niveau 2C3, le choix d'une dominante est conseillé en raison du volume horaire des enseignements proposés.

Volume horaire hebdomadaire: cf. tableau p. 35

Attention: En danse classique, la pratique des pointes nécessite certaines prédispositions morphologiques (stabilité de la cheville et cambrure du pied) pour écarter tout risque traumatique. En l'absence de ces prédispositions, l'élève poursuit son cursus sur demi-pointes et est dispensé du cours de pointes.

Cycle 3

Cycle d'Orientation Amateur (COA)

Choix d'une dominante obligatoire.

Durée: 2 à 3 ans

Organisation pédagogique:

- × Danse classique: 1 groupe commun avec le COP
- × Danse contemporaine: 1 groupe spécifique COA

Volume horaire hebdomadaire: (cf. Tableau p. 35)

Obtention possible de l'UV technique du Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC) au terme du COA.

Cycle d'Orientation Professionnelle (COP)

L'entrée en COP est possible après une année minimum en COA.

Durée: 2 à 3 ans

Organisation pédagogique:

- × Danse classique: 1 groupe commun avec le COA
- × Danse contemporaine: 1 groupe spécifique COP

Volume horaire hebdomadaire: (cf. Tableau p. 35)

+ UV répertoire: 4 WE dans l'année

+ UV musique ou anatomie physiologie: 30 h annuelles

+ UV culture chorégraphique: 15 h annuelles

Année Post-DEC

Obtention possible du Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC) au terme du COP lorsque l'élève a validé les cinq unités de valeur (UV) suivantes: technique, répertoire, anatomie physiologie, musique et culture chorégraphique.

Sur la base d'un projet de formation précis, notifié dans une lettre de motivation et validé par un entretien avec l'équipe pédagogique et de direction, l'étudiant participe aux cours et aux projets destinés au COP et élabore un projet chorégraphique personnel en autonomie, soutenu par un tutorat des enseignants de sa discipline.

Entraînement régulier du danseur (ERD)

Cette offre est réservée aux étudiants du CRR ayant terminé un cursus diplômant – post-CEC ou post-DEC – souhaitant continuer à bénéficier d'un entraînement. Ils sont accueillis dans les cours des cursus COA ou COP pour 1 ou 2 cours hebdomadaires, à l'exception de la période de répétitions des projets chorégraphiques et des examens, c'est-à-dire de fin septembre jusqu'aux vacances d'hiver.

L'ERD est accessible pendant 1 an, renouvelable 1 fois. (cf. Tarif « Ateliers » p. 57).

Volume horaire hebdomadaire du Cycle 1:

	1C1	1C2	1C3	1C4
Classique	2 × 1 h		2 × 1 h 30	
Contemporain	2 × 1 h		2 × 1 h 30	
	4 cours / 4 h		4 cours / 6 h	

Volume horaire hebdomadaire du Cycle 2:

	2C1	2C2	2C3	2C4
Classique	2 × 1 h 30 + 1 × 1 h (pointes)		3 × 1 h 30	
	3 cours / 4 h		3 cours / 4 h 30	
Contemporain	2 × 1 h 30		3 × 1 h 30	
	2 cours / 3 h		3 cours / 4 h 30	

Volume horaire hebdomadaire du Cycle d'Orientation Amateur:

	COA1	COA2
Classique	1 × 1 h 30 + 2 × 2 h	
	3 cours / 5 h 30 *	
Contemporain	2 × 1 h 30 + 1 × 2 h	
	3 cours / 5 h *	

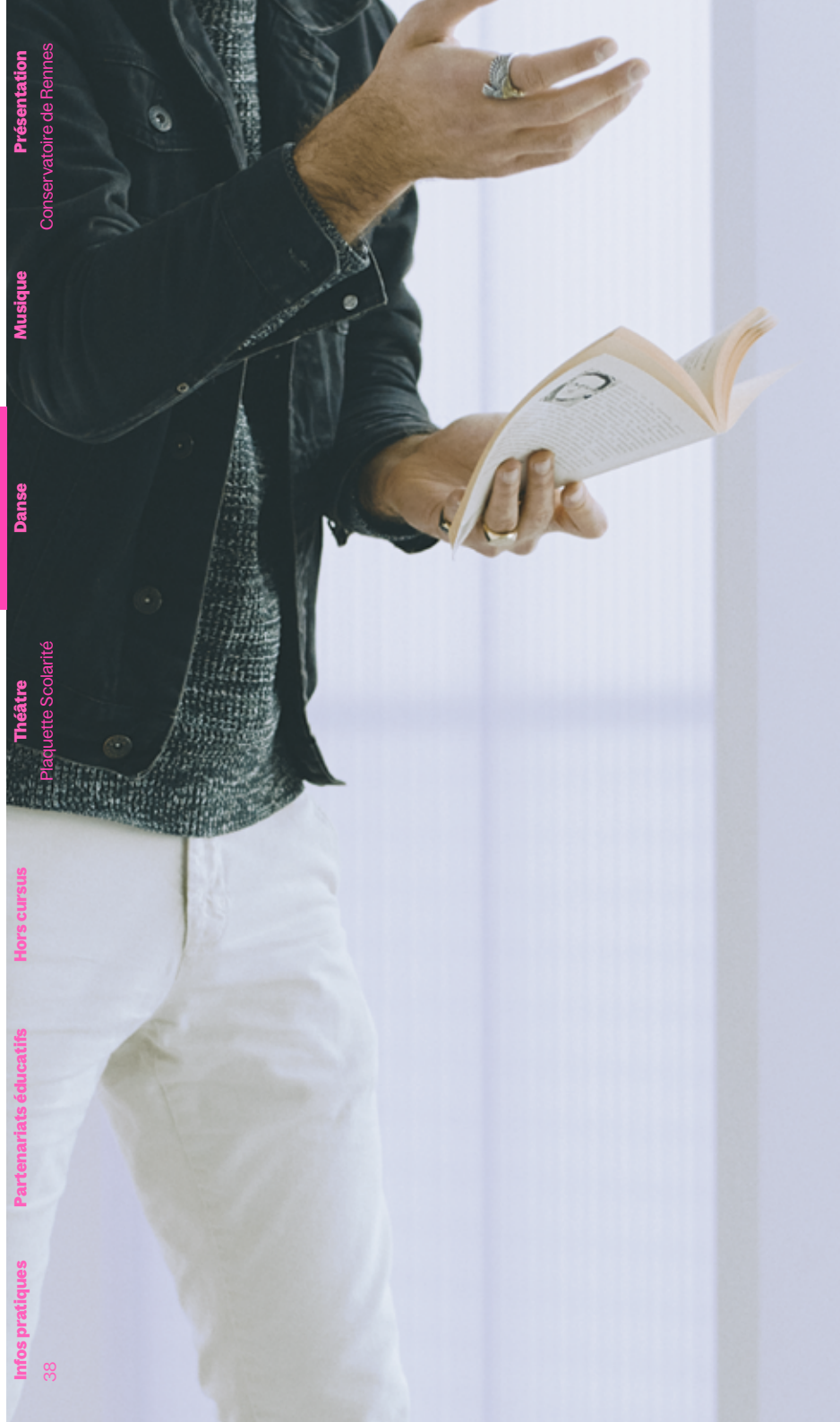
* Un 4^e cours facultatif est proposé aux élèves qui ambitionnent une entrée en Cycle à Orientation Professionnelle.

Volume horaire hebdomadaire du Cycle à Orientation Professionnelle:

	COP1	COP2
Classique	2 × 1 h 30 + 2 × 2 h	
	4 cours / 7 h	
Contemporain	4 × 2 h	
	4 cours / 8 h	

+ UV Musique ou Anatomie-Physiologie: 30 h annuelles, réparties entre 12 et 15 dates.

+ UV Culture Chorégraphique: 15 h annuelles, réparties sur 5 dates.

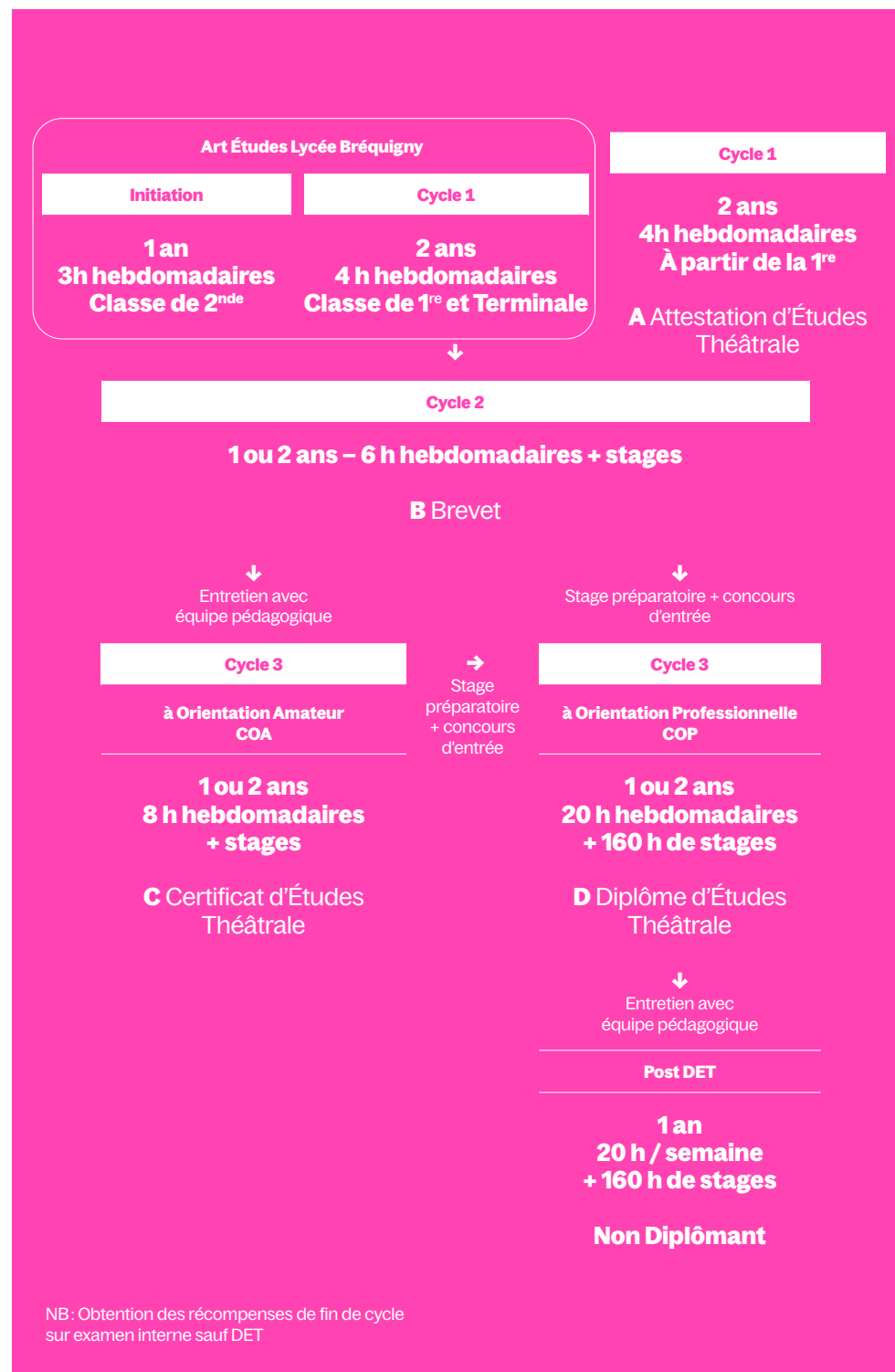


Théâtre

Cursus des études théâtrales

Le département Théâtre du Conservatoire propose un enseignement artistique qui met en avant la formation de l'acteur et la pratique du plateau. En accord avec le Schéma d'Orientation Pédagogique Théâtre, la formation « ne préjuge pas de l'avenir des élèves : spectateurs avertis, artistes amateurs, candidats à l'aventure professionnelle, sans privilégier aucune de ces hypothèses ».

Les études sont organisées selon un cursus de cycles qui proposent des phases d'apprentissage pour une durée totale de 4 à 6 ans.





Cours hors cursus

Accessibles aux élèves non-inscrits en cursus au CRR.

L'inscription dans ces cours doit être renouvelée chaque année.
Admission selon des modalités spécifiques à chaque proposition et en fonction des places disponibles, les élèves en cursus restant prioritaires.

Ateliers

Musiques actuelles amplifiées

Public concerné : Musiciens amateurs sur audition

Cet atelier permet de consolider les bases communes à toutes les musiques actuelles amplifiées. L'élève apprend à trouver son rôle au sein d'un groupe (pratique de l'improvisation et des relevés) et à concilier une approche ludique, créative et exigeante.

Responsable : Cédric Alexandre

Jazz – niveau 1 (Multi-instruments)

Public concerné : Musiciens amateurs sur audition

Cet atelier, organisé à la MJC Bréquigny en partenariat avec le Conservatoire, s'adresse à des musiciens souhaitant découvrir l'esthétique du jazz par la pratique collective autour des thèmes (standards, blues) les plus abordables du répertoire.

Il leur est proposé un travail d'interprétation, l'acquisition des phrasés spécifiques à cette musique, ainsi qu'une initiation à l'improvisation.

Responsable : Bertrand Fouquet

Jazz – niveau 2 (Multi-instruments)

Public concerné : Musiciens amateurs ayant une pratique préalable du jazz (expérience de cette musique par le jeu collectif, la culture et la connaissance du répertoire), sur audition.

Cet atelier de pratique collective assuré au Conservatoire s'adresse à des musiciens souhaitant développer leurs compétences en interprétation et improvisation sur des arrangements de standards, de blues, de thèmes jazz « fusion ».

Responsable : Erwan Boivent

Musique bretonne (multi-instruments)

Public concerné : Musiciens amateurs sur audition

Le point de départ de la pratique se fait à partir de pièces musicales issues du collectage, pour travailler sur des matériaux bruts afin de faire une mise en place instrumentale basée sur l'écoute de chacun. L'apprentissage se fait par le chant et la danse, et une sensibilisation au contexte d'élaboration de cette culture musicale est abordée via différents supports (vidéos, films, archives diverses). Il comprend également une initiation à l'ethnomusicologie.

Responsable : Mikaël Jouanno

Chant traditionnel

Public concerné : Ouvert à toutes et tous dans la limite des places disponibles

Cet atelier collectif permet de découvrir et de pratiquer le répertoire de chant collecté en Haute-Bretagne. Complaintes, chants à danser à l'unisson, à répondre ou gavottage sont au programme de ce cours ouvert à tous et basé principalement sur l'écoute de sources (collectages) de Bretagne mais aussi largement ouvert sur l'Europe de l'Ouest.

Responsable : Emmanuelle Bouthillier

Musiques traditionnelles cordes

Public concerné : Instruments à cordes frottées. Accessible en cursus (cycle 2) et hors cursus (après entretien).

Par une approche essentiellement orale, gestuelle et sensitive, l'atelier propose une exploration des répertoires, une découverte de techniques inhabituelles, et la mise à mal de quelques idées reçues. C'est aussi et surtout le plaisir du jeu collectif, de la recherche de cette énergie partagée liée aux musiques de danse, au premier rang desquelles on trouvera bien sûr, les musiques de Bretagne.

Responsable : Yvon Rouget

Musique irlandaise (multi-instruments)

Public concerné : Tous instruments (sauf instruments à embouchure ou à anche). Accessible en cursus (cycle 2) et hors cursus (après entretien).

L'atelier propose une immersion dans la musique irlandaise, au travers de la diversité de son répertoire, de ses techniques spécifiques, et du partage du swing et de l'énergie des « sessions ».

Responsable : Yvon Rouget

Invention et création collective : Musique – Danse – Théâtre

Public concerné : Musiciens, danseurs et comédiens de niveau Cycle 3 des conservatoires ou équivalent. Élèves en cursus (COA et COP).

Réunion d'information et séance de découverte programmée en septembre

Explorer, partager des expériences de création interdisciplinaire. L'accent pédagogique sera mis sur l'écoute et la coopération, dans le but de s'inscrire dans des chemins créatifs donnant lieu à des petites formes artistiques expérimentales en s'appuyant sur les propositions des uns et des autres.

- × Écouter et improviser pour stimuler l'invention et la recherche.
- × Mobiliser le corps comme ancrage dans les activités.
- × Matériaux sonores, corporels et textuels proposés par les élèves.
- × Échanges afin d'exprimer et construire son analyse de la situation artistique.

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà pratiqué l'improvisation.

Responsables : Hervé Le Bitter, Sarah Mirante

Musiques improvisées – improvisation libre

Public concerné : Musiciens au niveau instrumental de milieu de Cycle 2 des conservatoires ou équivalent

Cet atelier se place dans une démarche d'invention et d'exploration sonore. Les élèves apprennent à se situer et à jouer instantanément en réponse à des propositions sonores et musicales collectives. Cette pratique fait une large place à l'écoute ainsi qu'à la relation aux autres musiciens. Des écoutes d'enregistrements donneront des références sur le courant musical des musiques improvisées – improvisation libre. Atelier accessible à tout instrument.

Durée hebdomadaire : 1 h 30 (de novembre à mai)
Responsable : Hervé Le Bitter

Mixité musique, danse et handicap

Public concerné : Ces ateliers mensuels sont à destination des élèves musiciens, danseurs et comédiens du CRR âgés de 13 ans et plus.

Ils permettent, à travers la danse et tout en pratiquant leur art, de rencontrer des adolescents en situation de handicap. Cet atelier fait l'objet d'un partenariat entre le Conservatoire, l'institut médico-éducatif Le Triskell de Bruz et la compagnie de danse Dana. Inscrit dans une démarche de mixité, cet atelier favorise une pratique transversale en danse et musique qui vise à développer et valoriser le potentiel créatif de chaque participant. 5 ateliers de 2h sont prévus durant l'année et peuvent donner lieu à une restitution publique ou un spectacle.

Grands ensembles dirigés

Chant choral

Nouveau : Tarif attractif au quotient familial

Le premier instrument, c'est la voix ! Quoi de mieux qu'une pratique collective vocale pour découvrir les joies partagées de faire de la musique ensemble ? Deux chœurs d'enfants et le chœur de jeunes accueillent tous ceux qui souhaitent chanter à raison d'une séance d'une heure par semaine.

Public concerné :
Chœur 7 / 9 ans (CE1-CM1) : 1 h
Chœur 9 / 11 ans (CM1-6^e) : 1 h
Chœur de jeunes (5^e et plus) : 1 h
Sans audition d'entrée.

Par le travail de répertoires variés, ces ensembles permettent un apprentissage progressif de la pratique vocale collective, monodique puis polyphonique. Il est possible d'intensifier sa pratique en choisissant d'intégrer le cursus chant choral qui comprend en plus de la séance d'une heure, un cours de Formation Musicale et ce dès 7 ans (voir p. 19)

Responsable : Mathilde Vincent

Chœur féminin de la maîtrise de Bretagne

Public concerné : Lycéennes et étudiantes ayant suivi un parcours maîtrisien au collège (celui de la Maîtrise de Bretagne ou un autre) ou ayant reçu une formation musicale permettant d'être autonome vocalement et musicalement (Classe à Horaires Aménagés instrumentale, cursus traditionnel vocal et / ou instrumental...). Les maîtrisiennes en 3^e rejoignent également ce chœur. Voir p. 20

Répétitions : Le jeudi soir de 18 h 30 à 20 h 30

Recrutement : Sur audition en septembre pour les lycéennes n'ayant pas suivi le cursus au collège.

Responsable : Maud Hamon-Loisance

Le chœur d'hommes de la maîtrise de Bretagne

Public concerné : Collégiens de la maîtrise de Bretagne ayant mué, lycéens, étudiants et adultes (anciens maîtrisiens ou ayant une expérience vocale et musicale significative). Voir p. 20

Répétitions : Le jeudi soir de 18 h 30 à 20 h 30

Recrutement : Sur audition en septembre

Responsable : Maud Hamon-Loisance

Chœur Prolatio

Public concerné : Chanteurs sur audition en septembre (voir p. 20)

Répétitions : Lundi de 18 h à 20 h : tout le groupe

Jeudi de 15 h à 16 h : Petits ensembles selon les projets (musique ancienne, répétition par pupitre...)

Responsable : Manuel Simonnet

Orchestre symphonique

Public concerné : Musiciens ayant au minimum un niveau de Cycle 3 de conservatoire ou école de musique. Sur audition

Responsable : Gonzalo Bustos

D'autres ensembles dirigés (Symphonissimo, orchestres d'harmonie, etc.) peuvent intégrer des musiciens ne suivant pas leur cursus au CRR, et ce en fonction des places disponibles. Se renseigner en début d'année scolaire.

Soutien à la pratique amateur

Public concerné : Tout musicien amateur
Cette offre permet aux musiciens amateurs de bénéficier de cours dont l'organisation s'adapte à leur projet. Les élèves en cursus étant prioritaires, les inscriptions se font dans la limite des places disponibles.

Culture et création musicale

Initiation à l'écriture

Public concerné : Éléves ayant validé un Cycle 1 de Formation Musicale

Cet atelier donne un aperçu varié de l'écriture et de la composition, dans le but de réaliser durant l'année trois compositions (un contrepoint vocal, une harmonisation instrumentale et une musique illustrant un court-métrage).

Responsable : David Lamaze

Atelier de composition

Public concerné : Musiciens ayant au minimum cycle de Formation Musicale et un Cycle 2 d'Écriture validés, sur dossier.

Au programme : Écriture et entretien, introduction aux outils de MAO, éléments d'Analyse, d'organologie, d'orchestration et initiation à la musique électronique et mixte.

Responsable : Gonzalo Bustos

Analyse

Public concerné : Les cours sont accessibles, sans limite d'âge, sans niveau minimum, et donc sans examen d'entrée. Il est toutefois vivement conseillé de savoir manier certains outils de lecture et de compréhension harmonique, tels qu'ils sont inscrits au programme des modules de Cycle 3 de Formation Musicale.

L'Analyse est une discipline complémentaire à la formation du musicien, dont l'objectif est de développer la compréhension des styles et des compositeurs, à travers leurs œuvres et leur langage (architecture, thématique, dramaturgie, orchestration), en fonction de leur contexte socio-historique et organologique.

Responsable : Romain Pangaud

Histoire de la musique : initiation à l'histoire esthétique

Public concerné : Tout public

Ce module propose d'aborder l'histoire de la musique et des autres arts par une initiation aux enjeux et méthodes de la démarche historique, via un maniement de l'archive écrite, orale ou vidéographique. Cet atelier s'adresse à tous les élèves et étudiants intéressés par la recherche et le contexte historique des œuvres et des pratiques musicales et artistiques d'hier à aujourd'hui. Le détail du programme de chaque séquence sera communiqué en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante. Chaque année, l'une des séquences est consacrée à l'étude du programme de l'option musique du bac

Responsable : Romain Pangaud

NOUVEAU

Culture sonore et pratiques numériques créatives

Public concerné : Musiciens de Cycle 2, ouvert également au Cycle 3. Atelier hors cursus.

Effectif limité à 6 élèves.

Ce nouvel atelier aura pour but d'ouvrir la pratique artistique au phénomène sonore dans un sens large. Avec l'utilisation de l'instrument et de technologies numériques comme outils d'exploration et de traitement du son, l'atelier proposera une approche dynamique et créative avec à la clé un projet collectif de création sonore.

Responsable : Alexandre Rubin

Direction d'orchestre

Public concerné : Musiciens ayant au minimum un niveau de Cycle 3 (Formation Musicale et instrument) sur dossier entretien.

Cet atelier est proposé comme complément d'étude à celles et ceux qui souhaitent s'initier à la direction d'orchestre. Au programme : technique fondamentale du chef d'orchestre, communication orale et visuelle, étude du langage corporel, éléments d'analyse, d'organologie et d'orchestration.

Responsable : Gonzalo Bustos

Stage (à la journée)

Musique de chambre atelier pratiques amateurs

Public concerné : Musiciens amateurs
Le Conservatoire propose de soutenir la pratique des musiciens amateurs de la région en organisant des rencontres avec des artistes-enseignants. Les rencontres se font sous la forme de stage à la journée (26 € / musicien amateur). Les dates et encadrants sont communiqués en début d'année scolaire.

Responsable : Laurent Le Flécher

D'autres propositions de stages à la journée peuvent être programmées en cours d'année.

NOUVEAU

Atelier corporel

Public concerné : Éléves musiciens, danseurs et acteurs en priorité de Cycle 3.

Développement de la conscience corporelle par le mouvement sous forme de séances de gymnastique holistique Ehrenfried.

« La gymnastique holistique est une pratique corporelle expérientielle centrée sur le mouvement. Dans cette pratique la personne, dans toutes ses dimensions, est au centre du travail. Fondée sur la pleine attention au mouvement, la gymnastique holistique se construit selon 3 axes : détente active, respiration, équilibre. » (définition de l'AFGH 2019).

Il est proposé 6 séances d'1 h 15 hebdomadaire par groupe.

Responsable : Nadine Tremblay

Éveil – Initiation (cours hors cursus)

Votre enfant souhaite s'initier à l'apprentissage de la musique avant d'entrer dans un cursus ? Le Conservatoire de Rennes propose deux possibilités.

Pour les enfants de 6 ans * / Durée : 1 an

Éveil musical et corporel

Cette proposition s'adresse aux enfants n'ayant jamais fait de musique. La formation comprend un éveil musical d'1 h hebdomadaire intégrant, une semaine sur deux, la méthode Feldenkrais. Cette méthode d'apprentissage ludique et douce permet de relier la découverte du monde sonore et de l'écoute à des sensations corporelles. À l'issue de l'année, possibilité de candidater pour entrer en cursus.

* âge au 31 décembre de l'année en cours

Pour les enfants de 7 à 8 ans * / Durée : 1 an

Découverte multi-instruments

Votre enfant souhaite découvrir des instruments de musique issus de différentes familles tout au long de l'année scolaire prochaine, choisissez la « découverte multi-instruments ».

Deux cours par semaine :

- × Culture musicale, pour entrer dans le monde de la musique, notamment en chantant, et en savoir plus sur les instruments proposés au Conservatoire (45 min).
- × Un parcours de découverte des instruments sur deux périodes, la première autour d'un panel large et varié, la seconde pour aller plus loin avec quelques instruments, ceux choisis par l'enfant (45 min).

À l'issue de l'année, possibilité de candidater pour entrer en cursus.

Le + de cette proposition : une découverte éclectique d'instruments moins connus permettant de prendre le temps du choix de l'instrument que l'enfant souhaitera apprendre l'année suivante.

* âge au 31 décembre de l'année en cours

Partenariats éducatifs

Musique à l'école

Depuis sa création en septembre 2000, ce département poursuit son développement en cohérence avec le Projet Éducatif Local rennais. Les musiciens intervenants, artistes pédagogues, qui le composent ont des parcours musicaux très différents et complémentaires, allant du jazz à la musique classique, en passant par les musiques de tradition orale. En collaboration avec les enseignants et les professionnels encadrants, ils mènent des projets musicaux, transversaux et interdisciplinaires, et créent des passerelles avec les départements artistiques du Conservatoire.

Ils contribuent à la mise en œuvre d'une pédagogie de projets dans les écoles du premier degré et les différents lieux éducatifs et culturels, sur le temps scolaire mais aussi dans le cadre d'ateliers périscolaires et hors temps scolaire (ateliers de découverte thématiques à destination d'enfants et d'adolescents dans les crèches de la Ville, des établissements hospitaliers, centres sociaux et culturels...). L'ensemble de ces actions se fait au service de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et au travers de ses trois piliers que sont la pratique artistique, la fréquentation des œuvres et des artistes et l'acquisition de connaissances (pratiquer, ressentir, réfléchir). Chaque projet se voit attribuer un nombre d'heures en adéquation avec ses exigences et ses ambitions, après validation en comité réunissant les acteurs de l'éducation et de la culture.

Objectifs et contenus :

Il s'agit d'aborder des musiques et esthétiques variées à travers différentes activités collectives :

- × vocales (jeux vocaux, explorations vocales et imitations, maîtrise de la voix, interprétation...)
- × auditives (écoutes actives : découverte de musiques variées, de styles, de compositeurs...)
- × instrumentales (découverte instrumentale, de factures et de timbres, jeux instrumentaux, geste musical, exploration de modes de jeux...)
- × corporelles (utilisation du corps comme instrument, comme outil de compréhension musicale, possibilités de perception et d'expression...)
- × création (vivre une démarche artistique et de création, développer l'imaginaire...).

Partenariats culturels et artistiques :

Les projets s'enrichissent régulièrement de partenariats avec des classes du Conservatoire et d'autres acteurs culturels et artistiques : intégration du projet dans une programmation, rencontre d'artistes, sorties culturelles...

Valorisation :

L'ouverture et la présentation devant des publics, qu'il s'agisse d'une autre classe de l'école ou des familles, sur une scène ou non, bien que non-systématique, peut prolonger cette expérience / aventure collective pour les enfants et les jeunes participant à ces projets.

Les classes orchestre

Depuis 2009, le Conservatoire propose dans 3 écoles élémentaires du quartier du Blosne (Volga, Torigné et Guillevic) un apprentissage musical à des enfants du CE2 au CM2. En 2022 / 2023, ce sont plus de 200 enfants de 9 classes qui sont concernés par ce dispositif qui a pu s'étendre grâce au soutien de la Fondation Carasso. En partenariat avec l'Éducation nationale, ce projet innovant poursuit des objectifs pédagogiques et artistiques ambitieux et est porteur de valeurs humaines en pleine adéquation avec les orientations de notre établissement et le projet éducatif rennais.

Issus des effectifs de CE1 des écoles concernées, les élèves des Classes orchestre bénéficient chaque semaine, sur temps scolaire, de trois heures d'enseignement musical. Au programme : orchestre, apprentissage d'un instrument en petit collectif et éveil à la culture musicale. Trompette, cor, trombone, tuba, accordéon, clarinette, flûte traversière, percussions, saxophone, contrebasse, les instruments proposés sont nombreux et variés. Chaque enfant bénéficie du prêt gratuit d'un instrument pour, au-delà du temps d'activité à l'école, pouvoir en jouer aussi à la maison.

C'est aussi l'occasion pour ces élèves d'investir pleinement un lieu culturel situé en immédiate proximité de leurs lieux de résidence, les cours se déroulant pour partie au sein du nouveau bâtiment du Conservatoire, au Blosne.

Dispositif basé sur une pédagogie de projets, les représentations publiques ponctuent l'année à de nombreuses reprises, celles-ci se déroulant aussi bien sur scène en intérieur que lors de déambulations en extérieur. Source de motivation et de fierté, les enfants sont ainsi les ambassadeurs de leur école, de leur quartier, grâce à la musique. Sens de la responsabilité, travail sur la concentration, développement d'une expression artistique personnelle font partie des objectifs poursuivis par l'équipe enseignante, objectifs au service de la réussite scolaire des élèves.

Constituée des professeurs des écoles et des enseignants instrumentistes et musiciens intervenants du Conservatoire, cette équipe allie des compétences complémentaires nécessaires à un fonctionnement optimal du dispositif au service des élèves.

En fin de CM2, les enfants peuvent soit valoriser ce qu'ils ont appris au sein d'une nouvelle activité, en autonomie ou au sein d'une structure tierce, soit poursuivre leur apprentissage instrumental au Conservatoire lorsqu'ils en éprouvent le désir.

Classes à horaires aménagés

En partenariat avec l'Éducation nationale, la Ville de Rennes, via le Conservatoire, propose des cours d'enseignement artistique spécialisé dans le cadre de Classes à horaires aménagés pour des élèves du CE1 à la 3^e. Ce dispositif, ouvert en priorité aux élèves de l'académie de Rennes, permet à des enfants motivés de mener des études musicales, chorégraphiques ou théâtrales, et un enseignement général dans les meilleures conditions possibles.

Voix

Chant choral
Primaire et collège

Il s'agit d'un enseignement de pratique vocale en chœur destiné aux enfants du CE1 au CM2 (école du Contour Saint-Aubin) et de la 6^e à la 3^e (collège Clotilde Vautier). Entre 4 heures et 4 heures 45 hebdomadaires de cours de chant et de Formation Musicale selon le dispositif.

- × Pour le dispositif primaire les cours sont dispensés à l'école et au Conservatoire
- × Pour le dispositif collège les cours sont dispensés au collège

La Maîtrise de Bretagne
Collège

La Maîtrise permet de poursuivre une pratique du chant choral de haut niveau au collège Anne de Bretagne. Des cours hebdomadaires, comprenant la pratique du chant choral, la technique vocale, la culture musicale et l'initiation à la scène, sont dispensés au Conservatoire. Une importante activité de diffusion nécessaire à la formation du chanteur est mise en place sous la responsabilité de l'association Maîtrise de Bretagne. Elle peut se dérouler sur les week-ends ou pendant les vacances scolaires et nécessite un investissement soutenu.

Instruments

Collège

Selon les dispositifs, l'enseignement est destiné à des débutants ou jeunes commençant (collège Les Hautes Ourmes) ou des enfants ayant déjà plusieurs années de pratique (collège Anne de Bretagne).

Le cursus est constitué d'un apprentissage instrumental (en individuel ou en collectif), de cours de Formation Musicale et de pratique collective en petits ensembles et/ ou en grands ensembles instrumentaux.

L'ensemble des cours d'enseignement artistique sont organisés sur le temps scolaire au Conservatoire et/ ou au collège.

Danse

Collège

La Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD) offre à des élèves motivés par les activités chorégraphiques la possibilité de recevoir, en complément de leur formation générale scolaire, un enseignement spécifique en danse sans visée diplômante. Destinée aux débutants ou jeunes commençant, cette classe permet de bénéficier d'enseignements artistiques renforcés sans dépassement horaire dans le cadre de la réglementation en vigueur. Elle favorise un réel épanouissement, en associant réussite scolaire et plaisir de la pratique artistique. L'entrée en CHAD implique un engagement de la 6^e à la 3^e (collège Les Hautes Ourmes).

Théâtre

Collège

La Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) offre aux élèves de la 6^e à la 3^e du collège Rosa Parks la possibilité de recevoir un enseignement dans le domaine du théâtre, au sein de leur formation scolaire générale et dans des conditions leur garantissant les meilleures chances de réussite. Elle est ouverte aux élèves motivés par une pratique théâtrale collective et montrant une capacité d'écoute et d'intégration dans un groupe. Par une approche ludique et sensible, à travers des jeux d'improvisation et des textes du répertoire classique à contemporain, le programme vise le développement de l'imaginaire et le renforcement de la capacité d'expression, de la sensibilité artistique et du sens critique des élèves. En complément de cette pratique théâtrale, les élèves bénéficient d'un atelier chorégraphique et d'un cours de Culture théâtrale. Les conditions d'admission en Classe à horaires aménagés Musique, Danse et Théâtre font l'objet de modalités particulières définies annuellement et publiées sur le site internet du Conservatoire.

Arts études

La section « Arts études », proposée prioritairement aux lycéens domiciliés en région Bretagne, leur permet de mener à la fois des études musicales, chorégraphiques ou théâtrales et un enseignement général (préparation du baccalauréat général ou technologique STMG). Le lycée Bréquigny, établissement scolaire de rattachement qui dispose d'un internat, organise un aménagement des horaires d'enseignement général sans en réduire le volume hebdomadaire.

Musique Et Danse

Niveau artistique minimum requis : Milieu de Cycle 2 pour une entrée en seconde (sauf Chant lyrique: entrée possible en Cycle 1)

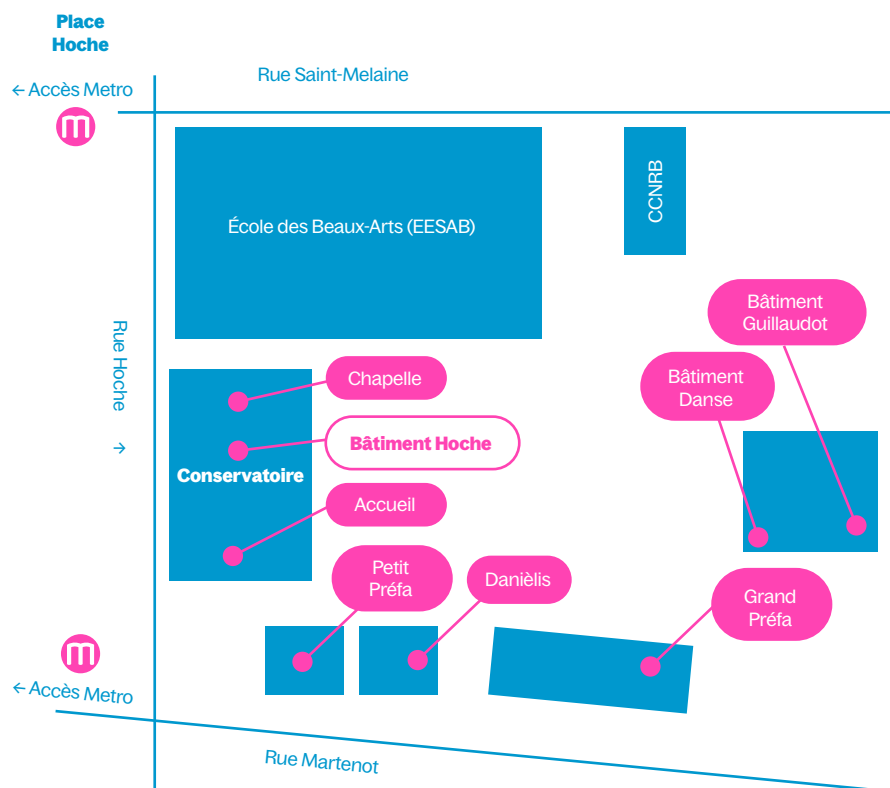
Théâtre

Niveau artistique minimum requis : Aucun prérequis n'est exigé.

Les élèves de seconde, section « Arts études », peuvent suivre le cycle initiation du Conservatoire. C'est un temps de transition entre une pratique ludique et les premiers questionnements artistiques. Par des exercices, des improvisations, un travail de groupe et l'expérimentation d'extraits de pièces, on y découvre les outils propres au jeu d'acteur. Ce cycle sensibilise aux questions fondamentales de la scène : le corps, la voix, le rythme, l'écoute, la conscience de l'espace. Il sera aussi demandé aux élèves un travail personnel : lectures, apprentissage de textes... Les élèves intègrent le Cycle 1 en 1^{re}, dès leur 2^e année d'Arts Études. Les conditions d'admission pour la section « Arts études » font l'objet de modalités particulières définies annuellement et publiées sous forme d'une plaquette spécifique et disponible sur le site internet du Conservatoire.

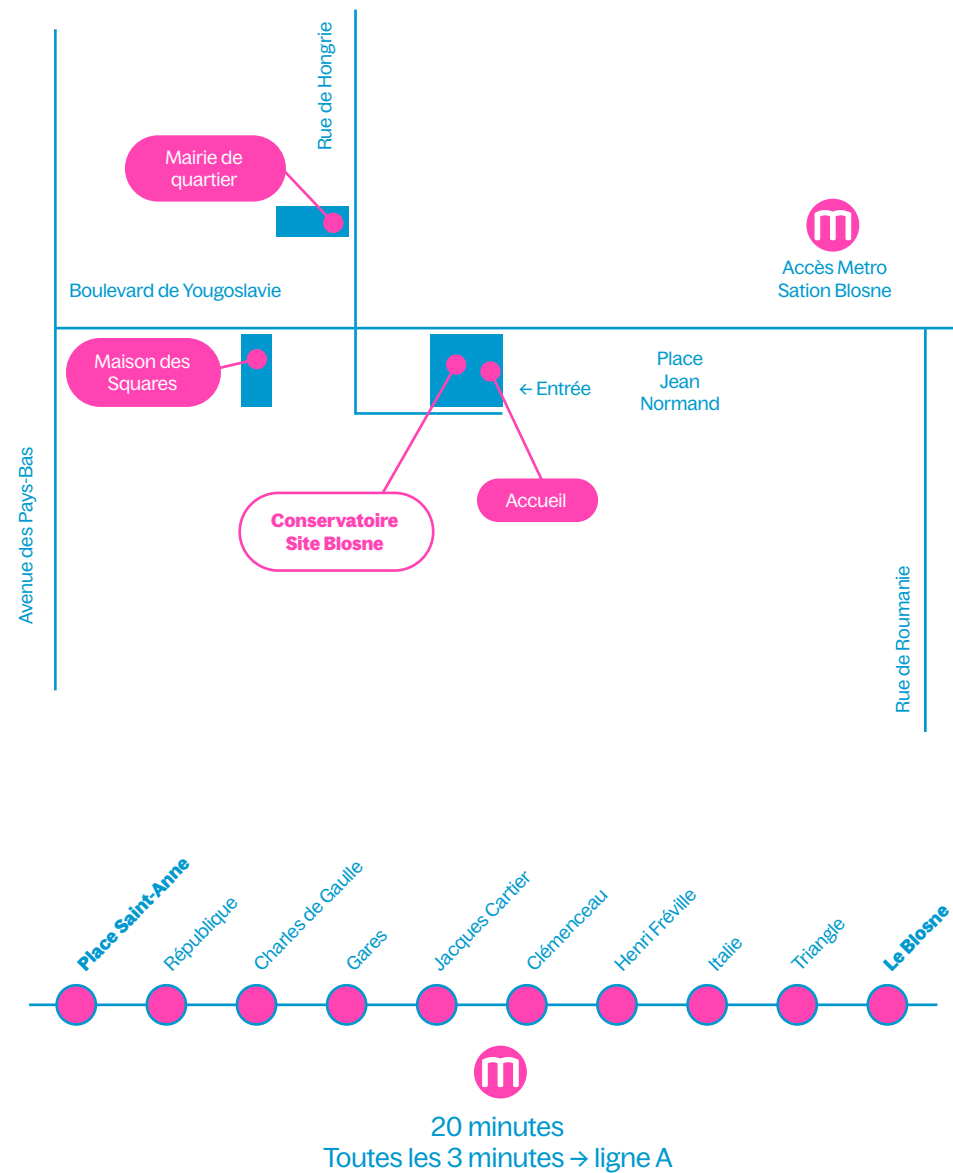
Site Hoche – Centre Ville

26 rue Hoche



Site Blosne

Place Jean Normand



Conditions d'admission des nouveaux élèves

Les dates de préinscriptions des nouveaux élèves font l'objet d'une publicité locale, par voie d'affichage au Conservatoire et sur le site internet de l'établissement début avril.

- × **Éveil musical et corporel**: Admission dans l'ordre chronologique des préinscriptions
- × **Instrument et chant choral**
 - Élèves débutants : Deux souhaits possibles. Le souhait retenu se fera en fonction de l'ordre d'arrivée et de l'âge des enfants, la prise en compte de ce critère rendant possible la constitution de groupes favorisant la réussite des apprentissages de chaque enfant.
 - Élèves non débutants : admission sur auditions d'entrée
- × **En classe de Chant lyrique, Accompagnement, Jazz, Musiques traditionnelles, MAA, Écriture, Direction de chœur**: Élèves débutants et non débutants : Admission sur auditions d'entrée
- × **Théâtre**: Élèves débutants et non débutants : Admission sur entretien individuel, stage et audition finale.
- × **Danse**: Élèves débutants et non débutants : Admission sur des tests de pré-sélection suivis d'un stage qui se termine par une audition finale.

Les auditions d'entrée se déroulent selon un calendrier publié sur le site internet du Conservatoire courant mars. L'admission est prononcée en fonction des places disponibles. Les candidatures en cursus sont prioritaires sur les demandes correspondant aux offres hors cursus.

En ateliers non diplômants :
Voir p. 44 à 47



Tarifs

Frais de dossier

Le montant des frais de dossier est fixé annuellement par le conseil municipal de la Ville de Rennes.

Les frais de dossier s'appliquent à toute première admission au Conservatoire. Pour l'année scolaire 2023 / 2024, ils sont fixés à 35 € (sous réserve d'approbation par le conseil municipal). Les élèves des tranches tarifaires 1 à 4 en dispositif « horaires aménagés » CHAM / CHAD / CHAT en sont exonérés.

Frais de scolarité

(cf. grille tarifaire)
Ils constituent la contrepartie financière forfaitaire annuelle au coût de la formation des élèves. Les tarifs, fixés chaque année par le conseil municipal, sont établis en fonction du quotient familial. Ils sont dus en totalité dès l'année scolaire commencée. Ils sont calculés en fonction du cycle de la dominante dans lequel est inscrit l'élève.

Les dossiers de tarification, permettant le calcul des frais de scolarité, sont à retourner à la Sclarité.

Les élèves admis en CHAM, CHAD et CHAT sont exonérés des frais de scolarité.

Mise à disposition d'instruments

(cf grille tarifaire)
Location aux élèves inscrits au Conservatoire, à l'année, sous réserve de disponibilité. Le bénéficiaire devra justifier de la souscription d'une assurance spécifique (mise à disposition limitée à trois ans, prioritairement réservée aux élèves débutants et aux familles dont le quotient familial se situe dans les tranches les plus basses.)
Un local est mis à disposition des élèves du Conservatoire pour y déposer leur instrument (sous leur responsabilité).

Modalités de paiement

Moyens de paiement acceptés :
× CB en ligne, depuis l'extranet du Conservatoire
× Chèque à l'ordre de « Régie recettes CRR »
× Espèces, chèques vacances
× Dispositif « Sortir! »
× Prélèvement bancaire, en 3 mensualités, sous réserve de signature d'un mandat SEPA dans les délais fournis

« Toute année commencée est due »

Participation aux frais de scolarité			Tranches tarifaires du quotient familial		1	2 à 4	5 à 7	8	9 à 12	13 ou sans dossier
Initiation	Éveil musical et corporel – Découverte multi-instruments		Tarif G	23 €	62 €	96 €	134 €	229 €	317 €	
Cursus diplômants	Cycle 1		Tarif A	30 €	92 €	156 €	218 €	380 €	519 €	
	Cycle 2		Tarif B	195 €	259 €	319 €	359 €	532 €	581 €	
	Cycle 3	Orientation Amateur COA	Tarif C	250 €	318 €	383 €	434 €	618 €	781 €	
		Orientation Pro COP / Post DEM DEC DET / CPES	Tarif D	262 €	338 €	415 €	501 €	684 €	883 €	
Dominante supplémentaire			Tarif E	282 €						
Discipline complémentaire facultative (toutes disciplines sauf dominante)			Tarif F	50% du tarif appliqué au cursus complet						
Cours Hors cursus (non diplômant)	Chant choral ou Formation Musicale		50% du tarif A	15 €	46 €	78 €	109 €	190 €	259 €	
	Cycle 2 court, non diplômant, réservé aux élèves déjà inscrits		70% du tarif B	136 €	181 €	223 €	251 €	372 €	407 €	
	Ateliers		Tarif H	200 €						
	Soutien instrumental (instrument + pratique collective)		Tarif I	293 €						
	Grands ensembles dirigés (Cycles 2 et 3)		Tarif J	152 €						
	Stages à la journée		Tarif K	26 €						
Mise à disposition d'instruments			Tarif annuel	36 €	46 €	63 €	77 €	89 €	122 €	

Frais de dossier : 35 €
(s'appliquent uniquement à toute première admission au Conservatoire)

Direction

Directrice : Hélène Sanglier
Directeur adjoint : Stéphane Mahiou
Responsable Administration-Finances : Maria Richardot
Responsable du Pôle Relation Usagers : Laura Aubursin
Responsable des dispositifs en partenariat avec l'Éducation nationale : Laurence Detang
Assistante de direction : Marie Leroy

Équipe pédagogique

Culture musicale

Formation Musicale (FM) : Philippe Bourgault, Rachel Courtillon, Isabelle Diverchy, Marianne Djaoui, Mikel Iraola Aizpuru, Romain Pangaud, Claire Quenet, Alexandre Rubin
Écriture : David Lamaze
Analyse et Histoire de la musique : Romain Pangaud

Cordes

Violon : Nadine Bodiguel, Carine Delclaud, Valeria Ivanova-Alerini, Christine Thibon, Maurizio Villette
Alto : Carole Foucher-Bézie
Violoncelle : Alain Brunier, Corinne Lacour
Contrebasse : Olivier Léturgie

Vents

Bois

Flûte traversière : Frédérique Gruszecki, Myriam Smorenburg
Hautbois : Samuel Le Dantec
Basson : Ricardo Rapoport
Clarinette : Hervé Delporte, Véronique Pacenza
Saxophone : Ronan Baudry

Cuivres

Trompette / cornet : Gaëtan Manchon, Florian Varmentot
Cor : Benjamin Arnoux, Cyril Normand, Nicolas Pringault, Didier Velty
Trombone : Jean-Christophe Beaudon (référent dispositifs quartier du Blossne), Guillaume Gouilloux
Tuba / saxhorn / euphonium : Marius Bergeon

Instruments polyphoniques

Accordéon : Philippe Coquemont
Guitare : Hervé Merlin, Jean-Luc Tamby
Harpe : Christelle Uccelli
Percussions : Arnault Malgat, Sébastien Taillard
Piano : Pascale Batellier, Melaine Dalibert, Sandrine Florenty, Alexandre Léger, Karine Mauvillain, Agnès Postec, Hélène Riols, Nadine Tremblay

Voix

Chant lyrique : Ingrid Perruche, Norma Lopez

Direction de chœur : Manuel Simonnet, Mathilde Vincent

Maîtrise de Bretagne : Maud Hamon-Loisance, Eun-Hye Kim-Song, Eléonore Le Lamer, Mathilde Vincent
CHAM « Voix » : Mathilde Vincent
Ensembles vocaux : Manuel Simonnet, Mathilde Vincent
Formation scénique : Sarah Mirante-Petit

Accompagnement

Enseignement de l'accompagnement au piano : Luce Marliac (enseignante référente), Coralie Karpus
UV complémentaires : Éliisa Bellanger (chef de chant), Luce Marliac (pédagogie instrument), Pascal Dubreuil (basse continue), Anne-Claire Galland (accompagne-ment danse), Mickaël Vigneron (accompagnement chanson)
Accompagnatrices chant et instrument : Éliisa Bellanger, Anne Golhen, Coralie Karpus, Eun Hye Kim Song, Luce Marliac, Ayako Pillon

Musique ancienne

Basson baroque : Ricardo Rapoport
Chant : Ingrid Perruche
Clavecin et basse continue : Pascal Dubreuil, Claude Meneux
Hautbois baroque : Samuel Le Dantec
Luth : Jean-Luc Tamby
Musique de chambre ancienne : Pascal Dubreuil, Delphine Leroy, Ricardo Rapoport
Orgue : Damien Simon
Théorbe : Hervé Merlin
Violon baroque : Nadine Bodiguel
Traverso : Delphine Leroy
Viole de gambe : Marie Guillaumy

Musiques actuelles

Musiques actuelles amplifiées (MAA)

Basse électrique, contrebasse et coordination : Cédrick Alexandre
Clavier : Édouard Leys
Guitare électrique : Erwan Boivent
Batterie : Stéphane Stanger
Technique vocale : Hildegarde Pollierer
Musique assistée par ordinateur (MAO) : Erwan Boivent
Formation musicale spécifique : David Milleman
Ateliers : Cédrick Alexandre

Jazz

Piano, cours théoriques, ateliers et coordination : Yannick Lestra
Piano, cours individuels : Michaël Vigneron
Guitare et cours théoriques : Erwan Boivent
Contrebasse : Cédrick Alexandre
Vents : Jacques Ravenel
Batterie : Stéphane Stanger
Voix : Hildegarde Pollierer
Ensembles : Erwan Boivent, Yannick Lestra, Stéphane Stanger, Jacques Ravenel
Ateliers : Jacques Ravenel, Bertrand Fouquet, Yannick Lestra, Erwan Boivent

Musiques traditionnelles, aires culturelles bretonne et celtique

Bombarde, biniou et clarinette : Mikaël Jouanno
Culture musicale analyse : Emmanuelle Bouthillier, Mikaël Jouanno, Yvon Rouget
Chant et danse : Emmanuelle Bouthillier, Matthieu Guitton
Harpe celtique : Christelle Uccelli
Violon : Yvon Rouget
Ateliers : Emmanuelle Bouthillier, Mikaël Jouanno, Yvon Rouget

Pratiques collectives instrumen-tales classiques et contemporaines

Musique de chambre

Ronan Baudry, Laurent Le Flécher, Hervé Merlin, Ricardo Rapoport

Grands ensembles

2 ensembles à cordes Cycle 1 et début Cycle 2 : Carine Delclaud et Sébastien Taillard
Orchestres d'harmonie Junior et Expert (Cycle 2) : Gaëtan Manchon
Symphonissimo (Cycle 2) : Gaëtan Manchon
Orchestre symphonique Cycle 3 : Gonzalo Bustos
Direction d'orchestre : Gonzalo Bustos
Cours accessibles hors cursus et ateliers : Voir p. 44 à 47

Musique à l'école

Responsable : Élise Tual
Musiciens intervenants : Sanela Balic-Buisson, Marie Baudoin, Anne Berry, Yann Bonnet, Justine Bouc, Nicolas Cuenot, Isabelle Delauche, Mikel Iraola Aizpuru, Hervé Le Bitter, Aurore Jacoutot

Danse

Coordination : Anne-Claire Galland et Florence Tissier-Baule
Danse classique : Nathalie Dalzon Kirsher, Éric Guermah, Gaëlle Lassalle
Danse contemporaine : Florence Tissier-Baule
Accompagnateurs : Anne-Claire Galland (enseignante référente), Éliisa Bellanger (piano), Thomas Lefort (piano), Arnault Malgat (percussions), Éric Richard (piano)

Théâtre

Enseignants : Sarah Mirante-Petit, Sylvain Ottavy, (coordination), et intervenantes pour stages et COP
Chargé de projet culturel : Éric Houquet

Équipe administrative

Pôle relation usagers

Responsable : Laura Aubursin
Référents des parcours pédagogiques : Matthieu Cozanet, Dominique Dervillé, Virginie Loyer-Gérault, Nathalie Ney, Laurence Sénéchal

Nouveau

Référente des élèves à besoins spécifiques ou en situation de handicap (REBSH) : Karine Mauvillain

Action culturelle

Responsable : Nicolas Letellier
Assistante administrative : Catherine O'Mahony
Responsable régie technique : Nicolas Goujon
Assistant régie technique : Cédric Foustel
Sécurité et bâtiments : Zakaria Barhdadi
Régie technique : Jérôme Leray, Nicolas Pillet
Éducation artistique et culturelle / médiation culturelle : Élise Tual

Communication

Responsable : Suzanne Lenoble
Assistante : Alexandra Bliin

Centre de documentation

Responsable : Nicolas Guérin
Assistants : Marie-Pierre Bras, Franck Lefeuve

Parc instrumental

Gestionnaire : Franck Lefeuve
Assistants : Marie-Pierre Bras, Thomas Le Corre

Ressources humaines

Chargée de Ressources Humaines : Emlyn Dhaene

Comptabilité facturation – achat

Référent : Mathieu Schlegel

Contact

Site Hoche : 26, rue Hoche 35000 Rennes
02 23 62 22 50
Site Blossne : 2 Place Jean Normand 35000 Rennes
02 30 21 50 74

Pôle relation usagers :
Accueil : 02 23 62 22 50
Scolarité : 02 23 62 22 55
M : crr-scolarité@ville-rennes.fr
Action culturelle : 02 23 62 22 50
Médiation culturelle : 02 23 62 22 68
Référente REBSH : k.mauvillain@ville-rennes.fr



www.conservatoire-rennes.fr

Conception graphique : mire-studio
 Photographies : Charlotte Robin
 Impression : Imprimerie de Rennes Métropole
 Licences : 1-1069033 / 2-1069034 / 3-1069035
 Le Conservatoire est un établissement culturel de la Ville de Rennes

